Nancy

RAPPORT DE PRÉSENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

VILLE DE NANCY

www.nancy.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION

#6 1. BALANCES 2021 PAR BUDGET
#8 2. LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2021
#10 3. UNE ANNÉE ENCORE MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE POUR 8 M€

LE BILAN PAR NATURE

A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#14 **1. LA DYNAMIQUE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**
DES RECETTES FISCALES DYNAMIQUES
UNE STAGNATION DES DOTATIONS
LES SUBVENTIONS ET AIDES À L'ACTIVITÉ
VERS UN RETOUR À LA NORMALE DES RECETTES D'ACTIVITÉ

#18 **2. LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**
LES DÉPENSES RH
LES SUBVENTIONS VERSÉES
DES CHARGES EN HAUSSE AVEC LA REPRISE D'ACTIVITÉ
LES CHARGES FINANCIÈRES

B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#22 **1. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**
LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT
LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

#24 **2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**
DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS
LES SUBVENTIONS REÇUES
UNE DETTE MAÎTRISÉE

LE BILAN PAR POLITIQUES PUBLIQUES

#30 **VILLE ÉDUCATIVE, SPORTIVE, CULTURELLE ET CRÉATIVE**
1. VILLE CULTURELLE
2. VILLE ÉDUCATIVE, DE LA PETITE ENFANCE AU JEUNE ADULTE
3. VILLE SPORTIVE

#38 **VILLE SOLIDAIRE ET ENGAGÉE**
1. SOLIDARITÉS
2. SENIORS ET AUTONOMIE
3. SANTÉ
4. DIVERSITÉ, HANDICAP ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

#42 **VILLE ENTREPRENANTE ET EXPÉRIMENTALE**
1. ÉCONOMIE, COMMERCE, MARCHÉS ET ATTRACTIVITÉ
2. EMPLOI, INSERTION ET APPRENTISSAGE
3. L'ACTION INTERNATIONALE DE LA VILLE DE NANCY

#47 **VILLE DÉCARBONÉE ET NATURE**
1. MOBILITÉS ET STATIONNEMENT
2. NATURE EN VILLE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE
3. URBANISME ÉCOLOGIQUE

#51 **VILLE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE**
1. CITOYENNETÉ

#52 **VILLE DES PROXIMITÉS ET DE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS**
1. SÉCURITÉ, PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ
2. LES SERVICES À LA POPULATION
3. ANIMATIONS DANS LA VILLE

#54 **VILLE RESPONSABLE**
1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
2. PATRIMOINE ET LOGISTIQUE
3. VILLE NUMÉRIQUE

INTRODUCTION

DANS CE CHAPITRE

> BALANCES 2021 PAR BUDGET
> LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2021
> UNE ANNÉE ENCORE MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE POUR 8 M€

1. BALANCES 2021 PAR BUDGET

Les balances du compte administratif 2021 font état de 156,3 M€ de dépenses pour 157,9 M€ de recettes, soit un résultat comptable de l'ordre de 1,58 M€.

Les dépenses sont constituées à 80 % de charges de fonctionnement et 20 % de dépenses d'investissement.

Le budget principal concentre 98 % des dépenses, les budgets annexes ne représentant respectivement que 0,3 % pour les marchés et 1,7 % pour les parkings.

Balances	Budgets			
	Principal	Marchés	Parkings	Total
FONCTIONNEMENT				
RECETTES	**127 169 648**	**530 120**	**1 877 471**	**129 577 239**
Réelles	126 481 723	526 979	1 839 720	128 848 422
d'Ordre	*687 925*	*3 141*	*37 752*	*728 818*
DEPENSES	**120 084 896**	**495 794**	**1 832 385**	**122 413 075**
Réelles	114 824 681	454 857	1 364 508	116 644 047
d'Ordre	*5 260 214*	*40 937*	*467 877*	*5 769 028*
INVESTISSEMENT				
RECETTES	**27 283 127**	**95 800**	**959 035**	**28 337 961**
Réelles	20 417 696	54 862	491 158	20 963 717
d'Ordre	*6 865 431*	*40 937*	*467 877*	*7 374 245*
DEPENSES	**32 849 462**	**64 715**	**1 004 120**	**33 918 297**
Réelles	30 556 321	61 574	966 368	31 584 263
d'Ordre	*2 293 141*	*3 141*	*37 752*	*2 334 034*
TOTAL				
RECETTES	**154 452 775**	**625 920**	**2 836 506**	**157 915 201**
Réelles	146 899 419	581 842	2 330 878	149 812 138
d'Ordre	*7 553 355*	*44 078*	*505 629*	*8 103 062*
DEPENSES	**152 934 358**	**560 509**	**2 836 505**	**156 331 373**
Réelles	145 381 003	516 431	2 330 876	148 228 310
d'Ordre	*7 553 355*	*44 078*	*505 629*	*8 103 062*

2. LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2021

Le compte administratif est l'occasion de constater et affecter définitivement les résultats de l'exercice 2021, qui avaient fait l'objet d'une reprise anticipée lors du vote du budget primitif 2022 le 4 avril dernier sur la base du compte de gestion provisoire.

Le compte de gestion définitif étant conforme à ce dernier, le montant des résultats est inchangé, à savoir :

- Un résultat de fonctionnement (tous budgets) de 7,16 M€
- Un résultat d'investissement déficitaire de 5,58 M€
- Un résultat consolidé de 1,58 M€

Pour l'affectation des résultats 2021 au budget 2022, les excédents de fonctionnement doivent pour mémoire être prioritairement affectés à la couverture des déficits d'investissement et peuvent ensuite être reportés en fonctionnement au budget suivant.

La détermination des résultats d'investissement doit être, en théorie, corrigée du solde des restes à réaliser. Dans la pratique, et à l'exception du budget annexe des parkings, les restes à réaliser de la ville de Nancy s'équilibrent en dépenses et en recettes ce qui facilite la lecture des résultats.

Imputation	Formation et affectation du résultat	Budget Principal	Budget Marchés	Budget Parkings	Total
	FORMATION DU RESULTAT				
	Résultat Fonctionnement	7 084 752,34	34 325,69	45 086,20	**7 164 164,23**
001 N+1	Résultat Investissement	- 5 566 335,44	31 084,65	- 45 085,14	**- 5 580 335,93**
	Résultat consolidé	**1 518 416,90**	**65 410,34**	**1,06**	**1 583 828,30**
	EQUILIBRE OU SOLDE DES RESTES A REALISER				
	Restes à réaliser - Dépenses	7 999 087,90	42 329,46	111 869,20	**8 153 286,56**
	Restes à réaliser - Recettes	7 999 087,90	42 329,46	92 384,74	**8 133 802,10**
	Solde des restes à réaliser	-	-	**- 19 484,46**	**- 19 484,46**
	AFFECTATION DU RESULTAT				
002 N+1	Excédent de fonctionnement reporté	1 518 416,90	34 325,69	-	**1 552 742,59**
1068 N+1	Couverture du déficit d'investissement	5 566 335,44	-	45 086,20	**5 611 421,64**
1068 N+1	Mise en réserve complémentaire		-	-	**-**

3. UNE ANNÉE ENCORE MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE POUR 8 M€

Après 5,7 M€ en 2020, la crise sanitaire a eu un impact financier de 2,1 M€ en 2021, portant le coût total à 7,8 M€ en deux ans. Autrement dit, sans la crise, la dette de la ville serait inférieure de 7 % à son niveau du 31 décembre dernier, ce qui lui conférerait davantage de marges de manœuvre.

Pour rappel, la répercussion des coûts précédents sur 2021 se traduit également par la somme de 261 K€ que le budget doit constater chaque année jusque 2024 suite à l'étalement sur 5 ans des 1,3 M€ coûts directs supportés en 2020.

L'impact de la crise se fait principalement ressentir au niveau des pertes de recettes (2,1 M€), notamment pour le stationnement ou les établissements culturels.

Les dépenses engendrées par la crise (masques, désinfection, télétravail, etc...) sont globalement compensées par des économies réalisées suite à l'annulation de certains événements.

Après 1,97 M€ en 2020, le soutien à l'activité économique représente 180 K€ en 2021, au titre des remises gracieuses des loyers ou droits de terrasse lors des périodes de fermetures ou de réductions de l'activité.

Impacts financiers Covid	Bilan 2020	Bilan 2021	Total
Dépenses COVID	**2 354 434**	**439 632**	**2 794 066**
dont masques, désinfection, etc...	*1 162 091*	*267 392*	***1 429 483***
dont télétravail	*107 055*	*110 705*	***217 760***
Pertes de recettes	**3 908 963**	**2 086 912**	**5 995 875**
dont musées et locations de salles	*417 045*	*335 262*	***752 307***
dont stationnement	*1 649 268*	*800 000*	***2 449 268***
Coût brut direct de la crise sanitaire	**6 263 397**	**2 526 544**	**8 789 941**
Economies liées au COVID	**2 499 158**	**619 154**	**3 118 312**
dont repas (cantines)	*533 000*		***533 000***
dont éducation (classes découvertes, piscines...)	*90 000*	*116 000*	***206 000***
Coût net direct de la crise sanitaire	**3 764 239**	**1 907 390**	**5 671 629**
Soutien au tissu économique	**1 970 714**	**180 069**	**2 150 783**
dont exonération loyers / marchés	*190 236*	*114 466*	***304 702***
dont bons d'achat bonifiés	*276 000*		***276 000***
dont remise TLPE / redevance enseigne	*424 814*		***424 814***
dont exonération terrasses	*515 921*	*65 603*	***581 524***
Coût net total de la crise sanitaire	**5 734 953**	**2 087 459**	**7 822 412**

LE BILAN PAR NATURE

DANS CE CHAPITRE

> LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

> LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. LA DYNAMIQUE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le compte administratif constate une stagnation des recettes réelles de fonctionnement (+ 0,2 % entre 2020 et 2021, soit 300 K€). Ce statu quo masque en réalité un dynamisme des ressources fiscales, contrebalancé par la baisse des particpations reçues, s'expliquant essentiellement par la perception en 2020 d'une subvention exceptionnelle de 2,45 M€ pour le projet Bibliothèque Numérique de référence qui n'avait pas vocation à être reconduite en 2021.

Le taux de réalisation de 99,9 % des recettes atteste du respect du principe de prudence qui a prévalu à la construction du budget 2021 avec des hypothèses d'encaissements réalistes.

CHAPITRES	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020/2021
Produits fiscaux (73)	78 330 909	81 659 792	82 916 038	101,5%	5,9%
Dotations et subventions (74)	32 855 880	28 184 235	27 732 188	98,4%	-15,6%
Produits du domaine et des services (70-75)	14 389 310	15 514 554	14 686 534	94,7%	2,1%
Autres produits de l'année (013-77)	1 142 355	1 548 704	1 394 383	90,0%	22,1%
Excédent de l'exercice précédent	1 339 343	1 613 426	1 613 426	100,0%	20,5%
Total général	**128 057 797**	**128 520 710**	**128 342 568**	**99,9%**	**0,2%**
Mouvements interbudgets	*829 435*	*581 622*	*505 853*	*87,0%*	*-39,0%*

En complément de la présentation « budgétaire » ci-dessus, ce graphique décline de façon plus analytique les principales composantes des recettes. Les différentes ressources fiscales composent 64 % du budget de fonctionnement, pour 19 % de dotations de l'État et 14 % de recettes d'activité (produits des services, du domaine et subventions obtenues).

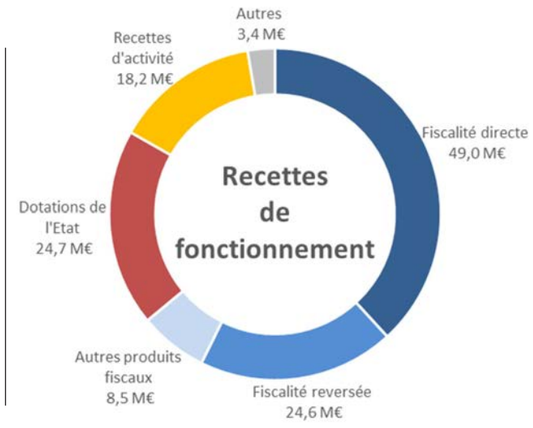

DES RECETTES FISCALES DYNAMIQUES

Les recettes fiscales ont progressé de 1,8 M€ soit près de 2 %, portées principalement par le dynamisme des taxes foncières et des droits de mutation.

RECETTES FISCALES	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020/2021
Fiscalité directe	45 492 912	48 368 021	48 988 538	101,3%	7,7%
Fiscalité reversée	24 503 197	24 621 197	24 578 660	99,8%	0,3%
Droits de mutation	5 441 493	5 544 942	6 122 185	110,4%	12,5%
Taxe sur l'électricité	1 787 561	1 825 000	1 909 140	104,6%	6,8%
Autres produits fiscaux	300 951	555 000	496 592	89,5%	65,0%
Comensations d'exonérations	3 124 297	356 573	365 465	102,5%	-88,3%
Total	**80 650 411**	**81 270 733**	**82 460 580**	**101,5%**	**2,2%**

La fiscalité directe représente au total 49 M€, soit 38 % du budget de fonctionnement.
Suite à la réforme de la Taxe d'Habitation (TH), le produit de la fiscalité directe comprend essentiellement les taxes foncières sur les propriétés bâties (TFPB) et non bâties (TFPNB). La taxe d'Habitation, que la ville perçoit désormais uniquement pour les résidences secondaires et les logements vacants, ne représente plus que 1,8 M€ environ.

Le montant perçu en 2021 progresse ainsi de 7,7 % par rapport à 2020, mais la comparaison est biaisée par la réforme de la taxe habitation qui a conduit à la réduction des compensations d'éxonérations de la TH (3,12 M€ en 2020), qui sont désormais intégrées dans le nouveau produit de taxe foncière qui vient donc augmenter facialement le montant des impôts directs en 2021. En agrégeant ces deux composantes, l'évolution est plutôt de l'ordre de 1,5 % (+ 736 K€).

Ce chapitre intègre également la **fiscalité reversée** par le Grand Nancy aux communes qui est composée de :
- L'attribution de compensation qui correspond au produit de la Taxe Professionnelle perçu par la Ville avant 2001. Cette attribution correspond à 21,052 M€.
- La dotation de solidarité métropolitaine (DSM) qui s'établit à 3,52 M€.

La fiscalité englobe également les **droits de mutation** versés par les acquéreurs lors d'une transaction immobilière sur le territoire communal. Ce produit est donc « inconstant » dès lors qu'il dépend du marché immobilier qui peut connaître des évolutions significatives d'une année à une autre. De ce point de vue, l'année 2021 a été significativement dynamique avec un produit en hausse de 12,5 % (+ 680 K€).

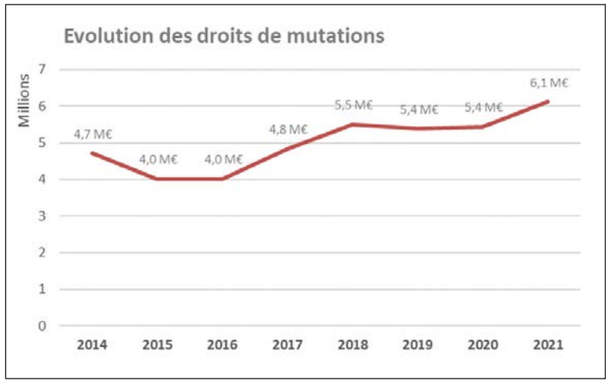

UNE STAGNATION DES DOTATIONS

Ces recettes représentent 18,7 % du budget de fonctionnement et sont globalement stables depuis la fin de la baisse des dotations, même si un certain nombre d'évolutions peuvent être observées en 2021.

CONCOURS DE L'ETAT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020/2021
Dotation Globale de Fonctionnement	23 784 143	23 882 323	23 882 323	100,0%	0,4%
Autres dotations :	658 437	638 317	781 110	122,4%	18,6%
dont dotation de décentralisation	*624 277*	*624 277*	*624 277*	*100,0%*	*0,0%*
dont financement écoles privées	*-*	*-*	*141 472*		
FCTVA	21 914	29 000	29 653	102,3%	35,3%
Total	**24 464 494**	**24 549 640**	**24 693 086**	**100,6%**	**0,9%**

La **Dotation Globale de Fonctionnement** versée par l'État se compose d'une Dotation forfaitaire (20,55 M€) assise sur le nombre d'habitants et d'une Dotation de Solidarité Urbaine dite « DSU » (3,33 M€) dont la ville de Nancy bénéficie dès lors qu'elle présente une richesse fiscale inférieure à la moyenne des communes.

La loi de finances 2021 ayant reconduit la logique consistant à écrêter la dotation forfaitaire pour renforcer les dotations de péréquation (dont DSU), la ville a continué de perdre en dotation forfaitaire malgré la hausse du nombre d'habitants (- 50 K€) et gagner en DSU (+ 145 K€). Au final, le montant perçu par habitant est passé de 220 à 219 €.

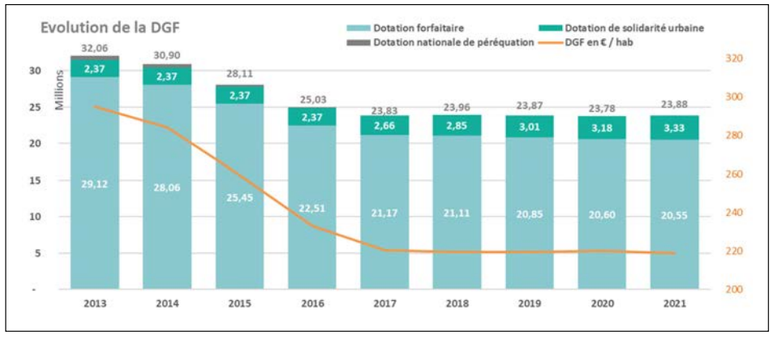

Les **autres dotations** augmentent de 123 K€, essentiellement au titre de la participation de l'État à l'obligation de financements de l'enseignement des moins de 3 ans en écoles privées.

Le **Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée** (FCTVA) perçu en fonctionnement, au titre des dépenses d'entretien des bâtiments publics est resté stable.

LES SUBVENTIONS ET AIDES À L'ACTIVITÉ

Les subventions perçues passent de 5,27 à 2,67 M€. Cette baisse importante s'explique d'abord par l'obtention exceptionnelle en 2020 de 2,45 M€ d'aides de l'État au titre du projet Bibliothèque Numérique de Référence, ainsi que le versement désormais directement au CCAS des aides de la CAF au profit de la Petite Enfance (- 760 K€). En faisant abstraction de ces deux éléments conjoncturels, les autres subventions ont progressé de 30 % en 2021.

Les soutiens nouveaux ou accrus concernent notamment la participation de la Région pour le musée lorrain (+ 300 K€), l'aide forfaitaire à l'apprentissage (102 K€), les fêtes de la St-Nicolas (+43 K€ suite à l'annulation de l'édition 2020), etc...

VERS UN RETOUR À LA NORMALE DES RECETTES D'ACTIVITÉ

Ce poste valorisé à hauteur de 14,66 M€ représente 11,4 % des recettes de fonctionnement. Il inclut schématiquement quatre types de recettes : les produits du domaine (loyers divers), les redevances de stationnement, les recettes tarifaires perçues auprès des usagers, et les remboursements de frais ou de mises à disposition de personnel.

RECETTES D'ACTIVITE	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020/2021
Produits du domaine	3 587 071	3 821 414	3 807 175	99,6%	6,1%
Stationnement	5 624 230	6 730 840	6 167 775	91,6%	9,7%
Participations des usagers	2 418 312	3 479 173	3 207 112	92,2%	32,6%
Remboursements de frais	2 385 213	1 454 027	1 476 971	101,6%	-38,1%
Total	**14 014 827**	**15 485 454**	**14 659 033**	**94,7%**	**4,6%**

Les recettes **domaniales** reposent sur les loyers des équipements culturels (1,37 M€) tels que l'Opéra, L'autre Canal, sur les droits de places des marchés (0,52 M€), ou le port de plaisance (0,12 M€). La levée des restrictions sanitaires a permis de remettre en location certaines salles (telles que Poirel ou Gentilly : + 140 K€) bien que certaines manifestations se sont vues encore reportées à 2022, telles que la foire de printemps.

Les produits liés au **stationnement** ont progressé de 540 K€ compte-tenu de l'amélioration de la situation sanitaire (diminution du télétravail, des confinements et fermetures d'activité).

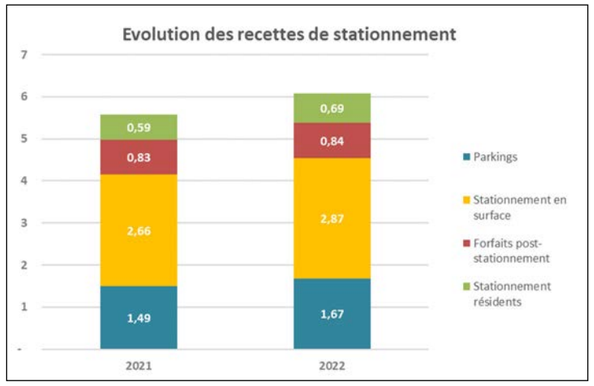

Pour rappel, le montant du produit des forfaits post-stationnement perçu en 2021 (0,84 M€) est minoré par le reversement à la métropole d'une partie de ces recettes (au titre de 2020 avec un an de décalage), pour 250 K€. Le produit net perçu en 2021 est donc de l'ordre 590 K€).

S'agissant du recouvrement des **recettes tarifaires** perçues auprès des usagers, là encore, la reprise progressive d'activité s'est traduite par une hausse des recettes (+ 790 K€). Ces produits concernent majoritairement l'éducation (2,38 M€, soit 0,73 M€ de plus qu'en 2020) avec les factures de cantine et d'activités périscolaires, mais également la culture (0,36 M€) avec la billeterie des musées ou les abonnements à la Médiathèque. Elles intègrent également les droits de concessions des cimetières (0,38 M€).

LES AUTRES RECETTES

Les **produits exceptionnels** (0,69 M€) regroupent les produits de cessions (0,245 M€, notamment pour un bien rue de Tomblaine), diverses régularisations comptables (0,2 M€) ou la perception d'indemnités suite à sinistre ou contentieux. On peut noter que le budget annexe des marchés a bénéficié d'un soutien de 30 K€ de l'État pour atténuer les pertes de recettes liées au covid.

Les **atténuations de charges** (0,7 M€) comprennent les indemnités journalières en cas d'arrêt maladie des agents et les participations de l'État à l'emploi de contrats uniques d'insertion (0,49 M€).

2. LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement ont légèrement baissé en 2021, de l'ordre de 0,7 % soit 800 K€. L'évolution de la situation sanitaire a permis de voir certaines dépenses diminuer davantage (remises gracieuses accordées pour soutenir les acteurs économiques lors des fermetures d'activité, frais de personnel) que n'ont augmenté d'autres postes, telles que les charges générales (+ 3,2 %).

Le taux de réalisation de 98,1 % des dépenses atteste de la sincérité et de la prudence des crédits inscrits au budget.

CHAPITRES	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020/2021
Dépenses de personnel (012)	60 393 865	60 062 885	59 805 955	99,6%	-1,0%
Subventions versées (657)	29 182 398	29 380 762	29 197 255	99,4%	0,1%
Charges générales (011)	22 383 851	24 565 802	23 110 330	94,1%	3,2%
Frais financiers (66)	1 885 827	1 725 000	1 690 008	98,0%	-10,4%
Autres dépenses	3 094 409	2 627 734	2 334 645	88,8%	-24,6%
Total général	**116 940 350**	**118 362 183**	**116 138 194**	**98,1%**	**-0,7%**
Mouvements interbudgets	*829 435*	*586 510*	*505 853*	*86,2%*	*-39,0%*

Le graphique ci-contre montre la réparition des dépenses prévues par grands postes : charges de personnel (51 %), subventions versées (25 %), charges générales (20 %), et frais financiers (1 %).

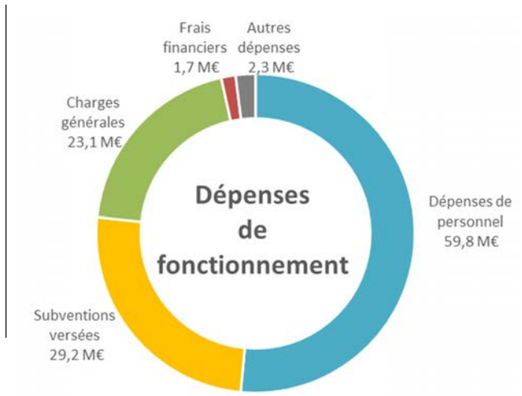

LES DÉPENSES RH

Les charges de personnel sont composées pour 71,5 % des rémunérations versées aux agents, 25 % de cotisations sociales et 3,5 % d'autres dépenses (allocations de chômage, versement mobilité, etc...).

Composantes de la masse salariale	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020/2021
Rémunérations Titulaires	34 429 237	34 242 160	34 029 685	99,4%	-1,2%
Rémunérations Non-Titulaires	8 628 154	8 605 263	8 742 077	101,6%	1,3%
Cotisations sociales	15 266 960	15 037 569	15 027 979	99,9%	-1,6%
Autres dépenses RH	2 069 514	2 177 893	2 006 214	92,1%	-3,1%
Total	**60 393 865**	**60 062 885**	**59 805 955**	**99,6%**	**-1,0%**

La baisse de la masse salariale entre 2020 et 2021 s'explique essentiellement par les primes covid exceptionnelles de 2020 (220 K€) et l'existence d'un certain nombre de postes non pourvus au cours de l'année 2021.

Pour rappel, le budget de la masse salariale avait été renforcé par décision modificative en cours d'année pour tenir compte :

- Des effets de la crise sanitaire, nécessitant notamment des renforts de personnel pour la désinfection des locaux, pour 31 K€ ;
- de la revalorisation des agents de la catégorie C suite à la hausse du SMIC, pour 43 K€ ;
- De la politique RH de la ville, conforme aux lignes directrices de gestion, caractérisée par les principales mesures ci-dessous :

· +29 K€ concernant la refonte du régime indemnitaire des agents de la police municipale ;
· +32 K€ concernant l'évolution des bornes horaires de travail des agents techniques de restauration scolaire ;
· +68 K€ d'évolution des effectifs dans les écoles maternelles et élémentaires suite à l'augmentation du temps des animations et du protocole sanitaire.

S'agissant des effectifs, au 31 décembre 2021, ils s'élevaient à 1 194 agents sur emplois permanents (exprimés en ETP - Équivalents Temps Plein) selon la répartition ci-dessous :

NB : Les agents sur emploi non permanents représentaient quant à eux 324 ETP au 31/12/2021, soit 27 de moins qu'en 2020.

Grades et statuts	2020	2021	Evolution
Catégorie A	**122,0**	**130,0**	**7%**
Titulaires / Stagiaires	99,0	105,0	6%
CDI / CDD	23,0	25,0	9%
Catégorie B	**191,9**	**187,4**	**-2%**
Titulaires / Stagiaires	182,9	173,8	-5%
CDI / CDD	9,0	13,6	51%
Catégorie C	**869,1**	**876,5**	**1%**
Titulaires / Stagiaires	863,9	870,7	1%
CDI / CDD	5,2	5,8	12%
TOTAL	1 183,0	1 193,9	1%

Le tableau ci-contre appelle les commentaires suivants :
- L'année 2021 a été marquée par une légère augmentation des effectifs pourvus (1%), des recrutements sur postes vacants ayant pu être finalisés en fin d'année, notamment au sein de la police municipale,
- Le nombre global d'agents contractuels augmente en 2021, faute de candidats statutaires, la collectivité a ainsi proposé à des candidats d'être recruté par contrat, particulièrement en catégorie B,
- Il est également constaté une augmentation des ETP de fonctionnaires de catégorie C, qui est conséquente à la volonté de proposer l'accès à l'emploi titulaire aux agents de l'Éducation, dans le cadre de la politique de déprécarisation des personnels pour laquelle le maire et l'équipe municipale se sont engagés.

En conclusion, en dehors du renforcement des équipes de la police municipale, les effectifs de la ville sont stables.

LES SUBVENTIONS VERSÉES

Ce poste, d'un montant de 29,2 M€, identique à 2020, traduit en fait le renforcement de la subvention au CCAS et la non-reconduction des subventions exceptionnelles de 2020 liées au covid.

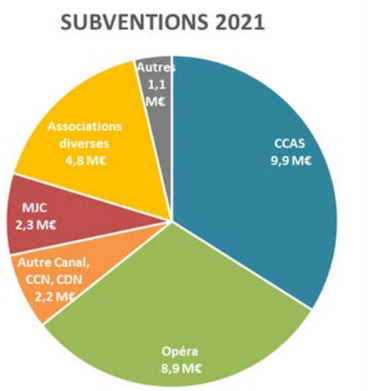

En 2021, le soutien de la ville au Centre Communal d'Action Sociale a été renforcé de près de 130 K€ pour accompagner le CCAS dans l'exercice de ses missions. Il faut noter également que la ville a repris à sa charge le versement de plusieurs subventions à des acteurs solidaires, auparavant versées par le CCAS, pour près de 200 K€ sans le déduire de la subvention municipale à ce dernier.

La participation aux établissement culturels sont maintenus : à 8,85 M€ pour l'Opéra et 2,17 M€ pour L'Autre Canal, le Centre Chorégraphique National

- Ballet de Lorraine et le Centre Dramatique National
- Théâtre de la Manufacture.Il en va de même pour l'Union des Maisons des Jeunes et de la Culture (2,34 M€).

Les subventions aux autres associations (4,85 M€) ont progressé de 137 K€, notamment suite à la reprise des subventions auparavant versées par le CCAS. Ces subventions ont permis de développer de nouveaux projets, notamment en matière de création artistique avec l'accompagnement de l'association OK3 pour animer la pépinière culturelle de l'Octroi (+112 K€).

La seconde partie du rapport décline plus en détails, pour chaque politique publique, les principales actions menées en 2021.

DES CHARGES EN HAUSSE AVEC LA REPRISE D'ACTIVITÉ

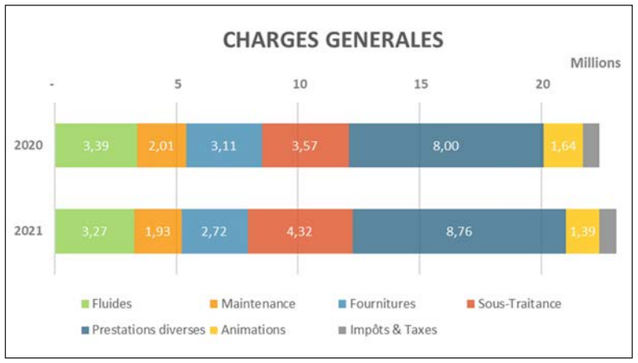

Ce chapitre budgétaire représente 20 % des dépenses de fonctionnement, soit un montant de 23,1 M€, en hausse de 3 %, suite au retour à la normale progressif de l'activité des services municipaux après une année 2020 marquée par l'arrêt de certaines activités.

En 2021, les dépenses de fluides ont pu être stabilisées (- 3,5 %) grâce à la réduction des températures dans certains équipements innocupés en raison des restrictions sanitaires, ainsi qu'aux travaux de performance énergétique (conversion de bâtiments au réseau de chaleur, isolation thermique, etc...) permettant de réduire les consommations dans la continuité des années précédentes, comme illustré ci-contre.

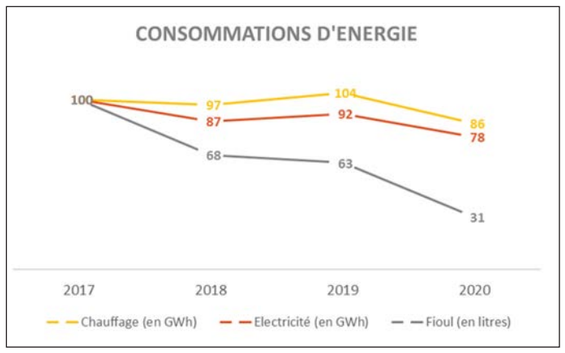

Les achats de fournitures ont diminué de 12,5 % dès lors que l'année 2020 avait été marquée par d'importants achats de prévention sanitaire pour lutter contre la propagation du coronavirus (distribution de masques aux habitants par exemple), qui ont pu être progressivement réduits en 2021 avec l'amélioration de la situation.

Les dépenses de sous-traitance ont progressé de 750 K€, essentiellement en lien avec le contrat de restauration collective, à la fois en raison de l'absence de confinement prolongé qui avait contribué à réduire le nombre de repas commandés en 2020, et en raison du nouveau marché de restauration, plus qualitatif, accordant une part plus importante aux produits bio et locaux.

Les dépenses d'animations (organisations d'événements, expositions, etc...) apparaissent en baisse de 250 K€ malgré la levée d'un certain nombre de restrictions en 2021 car les locations de décorations lumineuses pour les festivités de la Saint-Nicolas ont pu être réduits en confiant le soin aux services municipaux de les concevoir en régie.

Les principales évolutions de ce chapitre sont davantage détaillées dans la seconde partie du rapport organisée par politiques publiques.

LES CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières (frais de ligne de trésorerie et des intérêts de la dette) ont représenté 1,69 M€ en 2021, soit 10,4 % de moins qu'en 2020. Cette baisse des frais financiers résulte d'un marché financier favorable ces dernières années. À titre d'exemple, fin 2021, la ville a emprunté sur 25 ans au taux de 0,89 %.

La modestie des taux a pu produire un double effet :

- Effet « flux » : Dès lors que l'emprunts qui est arrivé en fin de vie en 2021 avait un taux de 5,61 %, le renouvellement de l'encours se fait à moindre coût et génère des économies.
- Effet « stock » : De plus, au cas particulier des contrats de prêts assis sur des taux variables (21 % de l'encours actuel), le niveau des taux – qui demeure bas malgré une légère remontée en 2021- contribue à réduire les intérêts payés.

Le taux moyen de la dette se situe autour de 1,52 % contre 1,70 % en 2020. En effet, l'encours de dette a été stabilisé en 2021 alors que les intérêts ont baissé pour les raisons évoquées ci-dessus.

Le tableau ci-dessous indique que l'encours de dette ne comporte que 21 % d'emprunts à taux variables, qui demeurent par ailleurs des index classiques dont l'évolution est guidée par la politique de la Banque Centrale Européenne. L'encours de dette ne présente donc pas d'indice exotique (cours des matières premières, taux de change entre des devises étrangères, etc...), ce qui justifie le classement de ces taux variables dans la catégorie 1A (la moins risquée selon la Charte Gissler).

Le reste de l'encours repose donc sur 79 % d'emprunts à taux sécurisés : c'est-à-dire à taux fixe (75 %) ou à taux structuré (4 %).

DETTE	2020	2021	Evolution
Encours au 31 décembre	110 879 226	110 879 226	0,0%
Frais financiers	1 885 827	1 690 008	-10,4%
Taux moyen	**1,70%**	**1,52%**	**-10,4%**

Types de Taux	Encours au 31/12/2020	Encours au 31/12/2021	Indice Gissler	Poids
Euribor 1 mois	1 694 461	1 602 210	A1	1%
Euribor 3 mois	15 864 152	14 716 475	A1	13%
Euribor 6 mois	4 371 865	3 796 800	A1	3%
Taux Annuel Glissant 1 mois	2 024 813	1 425 565	A1	1%
Taux Annuel Monétaire	2 964 774	2 263 177	A1	2%
Total Taux variables	26 920 065	23 804 228		21%
Fixe	78 563 976	82 327 709	A1	74%
Structuré	5 395 185	4 747 288	B1	4%
Total Taux sécurités	83 959 161	87 074 998		79%
TOTAL	110 879 226	110 879 226		

LES AUTRES CHARGES

Elles ont diminué de 760 K€ en 2021, essentiellement en raison de l'amélioration de la sanitaire qui a nécessité moins de mesures de soutien (- 900 K€) telles que les remises de loyers aux commerçants situés dans des espaces communaux.

En revanche, ce poste regroupe également les reversements de produits, tels que la rétrocession à la métropole d'une partie des forfaits post-stationnement (250 K€), et, pour la première fois, une participation de la ville au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunale et Communales (FPIC), pour 117 K€.

B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement regroupent essentiellement les dépenses d'équipement, c'est-à-dire les investissements nouveaux (travaux, achat d'immeubles, mobiliers, véhicules et matériels, logiciels, et les subventions d'équipement), et l'amortissement du capital de la dette, c'est-à-dire le remboursement des emprunts souscrits pour les investissements passés.

CHAPITRES	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste à réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	**24 022 202**	**14 913 004**	**62,1%**	**8 057 402**	**95,6%**
Immo. Incorporelles (20)	173 657	77 162	44,4%	52 152	74,5%
Subv. D'équipement (204)	492 468	314 315	63,8%	91 151	82,3%
Immo. corporelles (21)	4 798 822	2 590 429	54,0%	1 973 095	95,1%
Immo. en cours (23)	18 193 367	11 567 211	63,6%	5 941 004	96,2%
Portage foncier (1687)	363 888	363 887	100,0%	-	100,0%
Remboursement de la dette	**10 022 000**	**10 021 715**	**100,0%**	**-**	**100,0%**
Autres dépenses compensées	*9 966 005*	*5 908 518*	*59,3%*	*-*	*59,3%*
Total général	**44 010 207**	**30 843 238**	**70,1%**	**8 057 402**	**88,4%**
Mouvements interbudgets	*902 410*	*741 026*	*82,1%*	*95 885*	*92,7%*

La section d'investissement constate également d'autres dépenses qui peuvent être écartées de l'analyse dès lors qu'elles sont compensées par des recettes à la même hauteur :

- Le refinancement ou la renégociation d'emprunts
- Les avances de trésorerie au CCAS
- Les opérations pour comptes de tiers (travaux réalisés d'office) qui leur sont refacturées
- Les cautions (reversées après avoir été encaissées)
- Le déficit d'investissement reporté de 2020, dès lors qu'il est couvert par affectation de l'excédent de fonctionnement
- Des régularisations comptables (réimputation de dépenses ou recettes)
- Les remboursements d'annuité de dette des budgets annexes au budget principal

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Il s'agit de toutes les dépenses qui contribuent à enrichir ou améliorer le patrimoine de la collectivité (ou des tiers dans le cas des subventions d'investissement), c'est-à-dire des achats ou travaux durables.

Le budget 2021 prévoyait 20,13 M€ d'investissements nouveaux, auxquels s'ajoutaient 4,06 M€ d'investissements restant à réaliser au titre de 2020, soit 24,19 M€ au budget initial. En cours d'année, les investissements ont été réduits de près de 160 K€ en décisions modificatives, au gré des projets qui se sont avérés moins onéreux que prévu (500 K€ désinscrits sur l'Octroi) et des travaux imprévus rendus nécessaires (étanchéité dans les parkings par exemple). À l'issue des décisions modificatives, les dépenses d'équipement ouvertes au budget s'élevaient donc à 24,02 M€.

C'est sur cette base que 14,91 M€ d'investissements ont été réalisés (payés) en 2021. Il s'agit notamment de :

- 1,38 M€ au titre de l'aménagement de 5 cours d'écoles en îlots de fraîcheur
- 1,25 M€ au titre de la performance énergétique des bâtiments
- 0,80 M€ au titre de l'achèvement de l'Octroi – Pépinière culturelle
- 0,57 M€ de d'outils numériques pour faciliter le télétravail et moderniser l'administration
- 0,51 M€ de travaux de sécurité à l'Opéra
- 0,46 M€ pour l'Hôtel de la Reine
- 364 K€ au titre du portage foncier de l'acquisition de l'esplanade Cuénot (sur 5 ans), etc...

Avec un taux de réalisation de 62 %, les investissements réalisés restent de prime abord assez modestes au regard des ambitions portées par le budget. Pour cause, plusieurs difficultés ont retardé l'avancée des chantiers, au premier titre desquels les difficultés d'approvisionnement, les pénuries ou renchérissements inédits des matériaux. Ces circonstances particulières expliquent pourquoi une partie importante du budget apparaît en restes à réaliser (pour 8,06 M€), dès lors que la ville a bien engagé ces travaux (c'est-à-dire attribué les marchés et passé commande) qui n'ont toutefois pas pu, au 31 décembre, être réalisés ou payés.

Le taux d'engagement, de plus de 95 %, démontre néanmoins que ces projets sont en cours et ont simplément été partiellement décalés sur 2022. Il s'agit notamment de :

- 1,02 M€ de restes à réaliser pour le gymnase Bazin
- 0,75 M€ au titre de la rénovation du Musée Lorrain – Palais des ducs de Lorraine,
- 0,71 M€ restant à payer au titre de la performance énergétique,
- 0,35 M€ au Théâtre de la Manufacture – Centre Dramatique National
- 0,38 M€ au titre des véhicules de la service (dont 120 K€ pour la police municipale)
- 0,26 M€ d'études dans le cadre du programme Écoles d'avenir, etc...

La seconde partie du rapport, déclinant le budget par politiques municipales, fournit plus de détails sur les investissements réalisés.

ZOOM SUR LE BUDGET PARTICIPATIF

Pour sa première édition, le budget participatif était doté d'une enveloppe de 800 K€ dédiée à 25 projets proposés et choisis par les citoyens.

Au 31 décembre dernier, 260 K€ avaient été réalisés, permettant de concrétiser en quelques mois seulement une dizaine de projets (distributeurs de protections hygiéniques, zone de rafraîchissement à Beauregard, plantations d'arbres fruitiers, végétalisation de la Vebe, aménagements pour trotinettes, réhabilitation du parc de la Citadelle, etc...).

Les projets ayant été arbitrés tardivement (en mai) par les citoyens, une partie d'entre eux ne sera achevée qu'en 2022, grâce aux 540 K€ qui seront inscrits en restes à réaliser. Il s'agit notamment des projets tels que la création de mini-forêts urbaines, l'aménagement d'aires de jeux au plateau de Haye, l'installation de bancs supplémentaires, la création de skateparc, etc....

LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

La Ville de Nancy a remboursé au cours de l'exercice 2021 la somme de 10,02 M€, soit 0,3 M€ de moins qu'en 2020.

Ce constat, a priori surprenant dès lors que l'encours de dette a été augmenté en 2020, s'explique par le mode d'amortissement d'un contrat spécifique de 1999 qui a fait l'objet d'un aménagement « au choix » permettant de « contrôler l'annuité de la dette » : différé d'amortissement d'un an, puis amortissement libre de 2001 à 2008, pas d'amortissement de 2009 à 2014, puis amortissement libre de 2015 à 2020, avec un montant d'amortissement de 1,1 M€ sur les deux dernières années 2019 et 2020.

Compte tenu du capital restant dû au 31 décembre 2021, l'évolution spontanée de l'encours de dette est la suivante (indépendemment des futurs contrats qui seront mobilisés) :

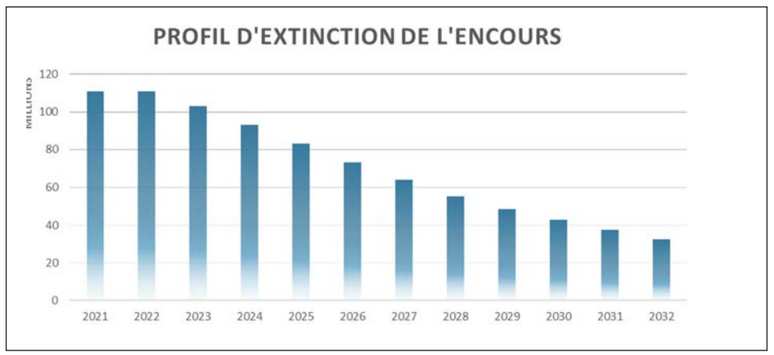

2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le financement des investissements reposent avant tout sur les fonds propres qui doivent permettre d'assurer *a minima* le remboursement de la dette.

Les fonds propres sont constitués de l'épargne brute (solde positif de la section de fonctionnement), le fonds de compensation de la TVA et fonds d'aide à la relance de la construction durable, et le cas échéant le résultat de clôture reporté de l'exercice précédent s'il est excédentaire.

Les investissements nouveaux peuvent également être financés par des ressources externes comme les subventions et, au final, par le recours à l'emprunt qui constitue un levier légitime lorsqu'il s'agit de permettre des investissements durables.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste à réaliser	% engagé
Fonds propres	**12 056 744**	**14 935 554**	**123,9%**	**-**	**123,9%**
Epargne Brute	10 158 527	12 204 375	120,1%	-	120,1%
FCTVA et autres fonds	1 847 493	2 680 456	145,1%	-	145,1%
Excédent n-1	50 724	50 724	100,0%	-	100,0%
Subventions reçues	**8 787 197**	**1 667 377**	**19,0%**	**7 182 949**	**100,7%**
Emprunts nouveaux	**12 886 565**	**10 021 715**	**77,8%**	**816 139**	**84,1%**
Autres recettes compensées	*9 859 589*	*5 802 419*	*58,9%*	*-*	*58,9%*
Total général	**43 590 095**	**32 427 066**	**74,4%**	**7 999 088**	**92,7%**
Mouvements interbudgets	*902 410*	*741 026*	*82,1%*	*134 714*	*97,0%*

En neutralisant les flux croisés entre budgets (principal et annexes), ainsi que les recettes compensées par des dépenses, les ressources d'investissement 2021 se décomposent comme ci-dessous, soit environ 2/3 de fonds propres et de subventions pour 1/3 d'emprunts.

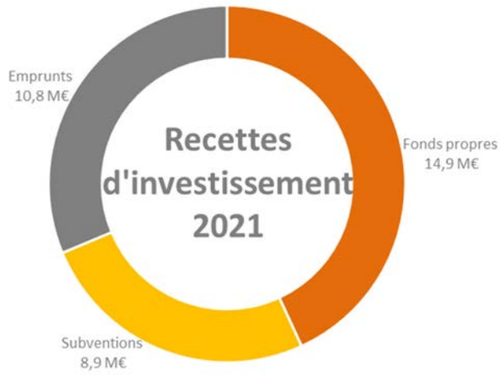

DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

L'épargne brute 2021 s'élève à 12,2 M€, soit 1,1 M€ de plus qu'en 2020 (+ 10 %). Pour rappel, il s'agit de la différence entre les recetttes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle représente la part des recettes courantes qui a pu être préservée (après paiement des dépenses courantes) pour investir.
L'acroissement de l'épargne s'explique essentiellement par les baisses des dépenses de fonctionnement après une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire (étant donné que les recettes sont plutôt stables).

Le **Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée** passe de 2,37 à 2,26 M€. C'est une dotation d'investissement de l'État correspondant à 16,4 % des dépenses d'investissements éligibles de l'exercice précédent. Au cas particulier de 2021, il faut y ajouter un autre fonds de l'État : l'aide à la relance de la construction durable, pour 420 K€.

L'excédent d'investissement reporté de l'exercice précédent, concerne uniquement le budget annexe des marchés de détail, pour 50 K€.

LES SUBVENTIONS REÇUES

Il s'agit ici des subventions perçues par la Ville au titre des opérations d'investissement. En 2021, le BP prévoyait 7,5 M€ (dont restes à réaliser de 2020) et a finalement permis de constater 8,9 M€, soit 1,4 M€ de plus (représentant un taux de subventionnement de 40 %).

En toute logique, eu égard aux calendriers des chantiers dont dépendent le versement des subventions, seuls 1,67 M€ ont pu être titrés (encaissés) dans l'année. Pour autant, la ville bénéficie d'un montant de 7,2 M€ de subventions en attente, c'est-à-dire obtenues juridiquement mais dont le versement est reporté à 2022 et conditionné au respect d'un certain formalisme (transmission de justificatifs divers).

Les principales subventions perçues ou engagées en 2021 concernent notamment :

- La rénovation de la salle Gentilly pour 1,8 M€ (ANRU, Région, FEDER, etc...),
- La rénovation du Musée Lorrain – Palais des Ducs de Lorraine pour 1,5 M€ (État, Région, Département),
- L'Octroi – Pépinière culturelle, pour 0,75 M€ (Région)
- La restauration de la Villa Majorelle, pour 0,69 M€ (État, Région, Département, Fondation du Patrimoine),
- L'aménagement de la place Croix de Bourgogne (FEDER)
- Les travaux du gymnase Bazin, pour 0,5 M€ (Région et FEDER)
- L'aménagement des cours d'écoles en îlots de fraîcheurs, pour 0,43 M€ (Agence de l'eau), etc...

UNE DETTE MAÎTRISÉE

L'enveloppe maximum d'emprunts nouveaux pour 2021 était fixée à 12,89 M€ (13,69 M€ au budget initial, puis réduite de 0,8 M€ en décision modificative grâce aux subventions obtenues).

Finalement, seule la somme de 10,02 M€ d'emprunts nouveaux a été mobilisée en 2021, c'est-à-dire un montant rigoureusement identique aux sommes remboursés, permettant ainsi de stabiliser l'encours de dette entre 2020 et 2021, à son niveau de 110,88 M€.

Pour cause, le dynamisme des recettes, tant en matière de subventions obtenues qu'en matière de fiscalité (s'agissant notamment des droits de mutation et des rôles complémentaires de taxes foncières), a permis de ne pas mobiliser autant d'emprunts que prévu au budget, qui était resté prudent quant à ces produits estimés.

Cette stabilisation de l'encours améliore *de facto* la situation financière de la ville, dès lors que cette dette constante est à rapprocher d'une épargne de fonctionnement qui elle, a pu être consolidée en 2021 : l'épargne brute a progressé de 1,1 M€ (soit + 10 %).

L'épargne nette, qui mesure l'autofinancement dégagé au profit des investissements nouveaux après remboursement de l'annuité de dette, s'est améliorée quant à elle de 1,37 M€ (+ 168 %).

Dans ces conditions, la capacité de désendettement – qui mesure le nombre d'années d'épargne nécessaire pour rembourser la dette – passe de 10 à 9 ans. Cet indicateur s'améliore donc de près de 9 % au titre du compte administratif 2021 et se voit replacé en dessous du seuil d'alerte compris entre 10 et 12 ans.

RATIOS D'EPARGNE	2020	2021	Evolution
Recettes de fonctionnement	128 057 797	128 342 568	0,2%
Dépenses de fonctionnement	116 940 350	116 138 194	-0,7%
EPARGNE BRUTE	**11 117 446**	**12 204 375**	**9,8%**
Remboursement du capital	10 303 377	10 021 715	-2,7%
EPARGNE NETTE	**814 070**	**2 182 660**	**168,1%**
Encours au 31/12	110 879 226	110 879 226	0,0%
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	**10,0 ans**	**9,1 ans**	**-8,9%**

LE BILAN PAR POLITIQUES PUBLIQUE

DANS CE CHAPITRE

> VILLE ÉDUCATIVE, SPORTIVE, CULTURELLE ET CRÉATIVE
> VILLE SOLIDAIRE ET ENGAGÉE
> VILLE ENTREPRENANTE ET EXPÉRIMENTALE
> VILLE DÉCARBONNÉE ET NATURE
> VILLE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE
> VILLE DES PROXIMITÉS ET DE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS
> VILLE RESPONSABLE

Cette seconde partie du rapport a pour objet d'effectuer la présentation politique des crédits afin de donner une lisibilité budgétaire aux objectifs poursuivis par la ville.

Le projet de mandat est décliné en 20 politiques publiques que l'on peut représenter selon le premier découpage ci-dessous (incluant les dépenses de personnel, les dépenses de gestion, et les dépenses d'investissement) :

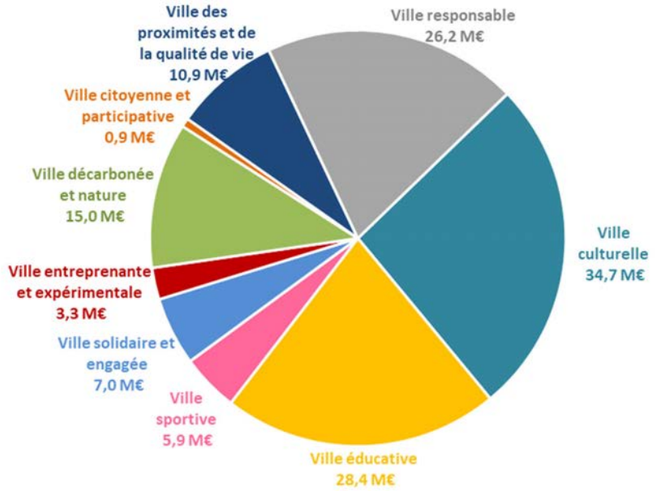

Dépenses de fonctionnement et d'investissement par axes politiques

Les dépenses 2021 ont été consacrées :

- à la Culture pour 26 %, dont la place prépondérante est un facteur de différenciation et d'attractivité pour la ville.
- aux parcours éducatifs, de la petite enfance au jeune adulte, en développant des actions d'éducation populaire, pour 21 % du budget
- aux sports, pour 4 %, afin de soutenir la pratique et les clubs, et entretenir les équipements qui leur profitent
- aux solidarités pour 5 % pour garantir l'accompagnement social des plus fragiles, proposer des services de qualité aux séniors et lutter contre toutes les formes d'exclusion ou de discrimination
- à l'attractivité : le commerce et l'emploi, l'urbanisme écologique, la place de la nature en ville et les mobilités pour 14 %
- à la proximité des services et des animations, la citoyenneté et la participation, la sécurité et la tranquilité des habitants pour 10 %
- à la gestion responsable des ressources et des nombreux équipements de la ville, pour 20 %.

Dans un souci de clarté, les écritures purement « techniques » ou non ventilables sont neutralisés. Aussi, les chiffres présentés dans ce chapitre ne tiennent pas compte :

- Des flux croisés entre budgets
- De la reprise des résultats
- De la dette
- Des opérations pour le compte de tiers

La déclinaison de ces axes par politiques est la suivante.

Axes & Politiques publiques	Fonctionnement	Investissement	Total
Ville éducative, sportive et culturelle	**56 666 746**	**12 352 971**	**69 019 717**
Ville culturelle	28 123 745	6 586 897	34 710 642
Ville éducative	24 300 884	4 076 661	28 377 545
Ville sportive	4 242 116	1 689 413	5 931 529
Ville solidaire et engagée	**6 728 032**	**309 466**	**7 037 498**
Solidarités	4 120 677	58 573	4 179 250
Séniors et Autonomie	2 415 908	9 730	2 425 638
Inclusion et handicap	7 669	179 628	187 298
Santé	183 778	61 535	245 312
Ville entreprenante et expérimentale	**3 025 204**	**247 802**	**3 273 006**
Economie, commerce & attractivité	1 101 297	243 428	1 344 725
Emploi, insertion & apprentissage	1 706 989	4 374	1 711 362
Action internationale	216 919	-	216 919
Ville décarbonée et nature	**10 535 836**	**4 444 333**	**14 980 169**
Mobilités & stationnement	2 278 612	1 129 015	3 407 627
Nature en ville & transition écologique	6 000 987	2 878 975	8 879 962
Urbanisme écologique	2 256 237	436 342	2 692 580
Ville citoyenne et participative	**105 316**	**800 000**	**905 316**
Citoyenneté et participation	105 316	800 000	905 316
Ville des proximités et de la qualité de vie	**10 094 338**	**799 249**	**10 893 586**
Sécurité & Propreté	6 827 503	560 850	7 388 353
Services à la population	2 928 803	209 318	3 138 121
Animations dans la ville	338 032	29 081	367 113
Ville responsable	**22 737 373**	**3 487 276**	**26 224 649**
Administration générale	12 976 354	1 291 641	14 267 994
Patrimoine et logistique	7 972 106	1 566 277	9 538 383
Ville numérique	1 788 913	629 358	2 418 271
TOTAL	**109 892 844**	**22 441 097**	**132 333 941**

Les chapitres suivants reviennent sur chaque axe et chaque politique, en focalisant l'analyse sur les dépenses et recettes de gestion (fonctionnement), ainsi que les dépenses d'équipement (investissement).

Les dépenses de personnel, incluses ci-dessus pour une présentation consolidée, sont exclues des pages ci-après en raison de leur poids et leur inertie, qui rendrait moins lisible l'analyse des écarts entre les budgets 2021 et 2022.

VILLE ÉDUCATIVE, SPORTIVE, CULTURELLE ET CRÉATIVE

Cet axe regroupe les crédits affectés à la Culture, à l'Éducation (de la Petite Enfance à la Jeunesse), ainsi qu'au Sport.

1. VILLE CULTURELLE

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	27 543 400	28 328 111	28 123 745	99%	2%
Fournitures et Services	3 512 224	5 002 196	4 676 784	93%	33%
Subventions versées	12 083 834	12 212 384	12 212 384	100%	1%
Personnel	11 947 342	11 113 531	11 234 577	101%	-6%
RECETTES	6 099 746	3 639 947	3 484 138	96%	-43%
Participations des usagers	357 209	443 448	362 743	82%	2%
Revenus immobiliers	1 134 875	1 397 034	1 373 712	98%	21%
Remboursements de frais	1 299 415	380 700	414 730	109%	-68%
Subventions reçues	3 308 247	1 418 765	1 332 953	94%	-60%

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	7 019 201	4 074 273	58%	2 512 624	94%
Subventions reçues	3 688 858	1 066 340	29%	2 467 325	96%

NANCY, VILLE DE CRÉATION

Malgré la crise sanitaire et afin de préserver notamment l'emploi culturel, la Ville de Nancy a poursuivi son soutien attentif aux acteurs, artistes, collectifs qui vivent, créent et travaillent dans la cité tout au long de l'année, afin de maintenir la dynamique créative et culturelle de la Ville.

La Ville a ainsi conforté ses subventions et aides aux porteurs de projet particulièrement dans le domaine des arts visuels, avec notamment la création d'une bourse d'aide à la création (0,028 M€) aux artistes professionnels ou en voie de professionnalisation. Grace au soutien de la Ville de Nancy pour un montant de 12,022 M€, les 4 établissements nationaux de spectacle vivant ont joué un rôle essentiel dans cette période en multipliant les actions de reprise à l'instar du Nancy Opéra Expérience pour l'Opéra National de Lorraine, de Micropolis pour le Théâtre de la Manufacture, de l'accueil élargi des compagnies chorégraphiques au siège du CCN Ballet et du festival Bon Moment proposé par l'Autre Canal plage des 2 rives du 7 au 25 juillet.

À travers la mise en œuvre du plan de relance pour la Culture initié par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, un programme exceptionnel d'investissement favorisant à la fois une remise aux normes en termes artistiques, de sécurité et de transition écologique de l'Opéra National de Lorraine, du théâtre de la Manufacture et de l'Autre Canal a débuté en 2021 (0,738 M€ de dépenses et 0,069 M€ de recettes).

Les manifestations comme le festival Nancy Jazz Pulsations (0,420 M€), le tout nouveau Nancy Jazz Kraft, les Nancyphonies ou encore le Festival International du Film de Nancy ont réussi malgré des protocoles sanitaires stricts à accueillir un large public heureux de renouer avec le spectacle en direct. Soucieuse d'une grande diversité dans les esthétiques musicales, la Ville a par ailleurs soutenu la création du premier festival Oberlin Music Electonic (OME) sur le site Alstom.

Enfin, sur le quartier des Grands Moulins a débuté la préfiguration du dispositif Quartiers en Fête - Zone artistique transitoire - avec l'accueil en résidence de la Compagnie Melocoton.

Participant de cette dynamique, le Théâtre de Mon Désert et la salle Poirel (0,074 M€) ont ouvert leurs portes aux professionnels dans le cadre de résidence de création ou de captations. Dès le mois de Juillet, dans le cadre du dispositif Ça joue à Nancy, les compagnies nancéiennes programmées initialement en 2020 ont pu se produire, le temps fort de la manifestation se déroulant au mois de novembre.

Les travaux de la Pépinière Culturelle et Créative « L'OCTROI Nancy », lieu d'accueil et d'accompagnement des acteurs relevant des industries culturelles et créatives émergentes ou en voie de professionnalisation, se sont achevés (0,820 M€ de dépenses et 0,767 M€ de recettes) et ont permis l'accueil des 20 premières équipes créatives sur le site.

NANCY, VILLE DE PATRIMOINE VIVANT

Comme en 2020, l'accueil des publics aux musées a été réduit de plusieurs mois en 2021, du fait de la crise sanitaire. Ce n'est que le 19 mai que les musées ont été autorisés à ouvrir à nouveau leurs portes. Durant les premiers mois de l'année, cette contrainte a amené les établissements à privilégier une activité dématérialisée, notamment sur les réseaux sociaux, et à mettre en place de nouvelles actions hors les murs à l'attention des établissements scolaires. Cette première partie de l'année a également été consacrée à la préfiguration des « Rencontres Urbaines de Nancy » (RUN), événement pluridisciplinaire consacré aux cultures urbaines. L'opération a combiné expositions, rencontres professionnelles, programmation musicale dans le jardin du musée des Beaux-Arts et s'est d'emblée ouverte au sport avec un contest de skateboard. Relevant de Nancy-Musées, le soutien à la création contemporaine s'est concrétisé par la création de bourses et par la présentation d'œuvres de jeunes diplômés de l'École nationale d'art et de design, à la galerie Poirel, dans le cadre de l'exposition « Les jours meilleurs ». Enfin, inaugurant le nouveau rythme des expositions proposé dans le cadre du projet scientifique et culturel de Nancy-Musées (une proposition contemporaine au printemps et une exposition à caractère patrimonial à l'automne), le musée des Beaux-Arts a présenté « Les Adam. La sculpture en héritage », exposition hors les murs du Musée lorrain, à compter du 19 septembre. Fruit d'un partenariat avec le musée du Louvre, et reconnue d'intérêt national par le ministère de la Culture, cette exposition a été saluée comme une grande réussite.

Le budget total de Nancy musées s'élève à 6,090 M€ dont 4,976 M€ de charges de personnel.

Le montant total des dépenses d'investissement des musées s'élève à 1,327 M€ en dépenses et 0,189 M€ en recettes.

Ces moyens ont ainsi permis la relance du projet de rénovation du Palais des Ducs de Lorraine validé au conseil Municipal du 12 avril 2021, ainsi que la poursuite de l'amélioration de locaux du Musée de l'École de Nancy.

En lien avec le Conseil Département 54 et la Métropole du Grand Nancy, les archives municipales ont poursuivi les études préalables à la mise en œuvre du système d'archivage électronique qui sera opérationnel en 2022. Par ailleurs, cette année a permis la finalisation de travaux d'amélioration de l'accueil du public avec particulièrement la mise en service d'une grande salle dédiée aux actions d'éducation artistique et culturelle.

NANCY, VILLE DE L'ACCÈS À L'INFORMATION, AUX ARTS ET À LA CULTURE

L'année 2021 a été une année de transition entre le confinement de 2020 et les chantiers de 2022.
Les Bibliothèques ont déménagé la Médiathèque Haut-du-Lièvre et la Médiathèque Manufacture. Toutes ces opérations ont été accompagnées de campagnes de communication pour informer le public. Elles ont poursuivi leur politique documentaire.
Du coté des animations, elles ont poursuivi leurs programmes habituels (événements hebdomadaires sur tous les sites, Nuit de la lecture, Journées du Patrimoine, Premières Pages…) et poursuivi le programme du Contrat Territoire Lecture (Éducation aux médias et à l'information ; Opéra sur le Plateau). La Ludothèque a poursuivi sa politique de fabrication de jeux pour servir ses missions et répondre aux sollicitations. Les Bibliothèques ont mis en place le service Kraft, comprenant l'achat et le déploiement de boîtes de retour à la Bibliothèque Stanislas et dans les comptoirs, l'acquisition d'un automate de prêt pour la Manufacture, l'achat et la mise en route d'un triporteur et d'un vélo cargo.
Pour ce qui concerne le patrimoine, elles ont notamment acquis un ouvrage sur un voyage de Napoléon à Nancy et une édition nancéienne rare de Voltaire.
Des travaux d'entretien et de rénovation des équipements ont également été réalisés.
Au total, les Bibliothèques de Nancy ont fait l'objet d'opérations à hauteur de 0,325 M€, dont 0,126 M€ pour la mise en œuvre de la rénovation des 2e, 3e et 4e étage de la médiathèque Manufacture.

Le budget total des Bibliothèques de Nancy s'élève à 4,119 M€ dont 3,331 M€ de charges de personnel.

Dans le cadre du Contrat d'Éducation Artistique et Culturelle, la Ville de Nancy en lien avec le Rectorat et la DRAC Grand EST a multiplié les actions en la matière dans les écoles particulièrement durant la période de fermeture administrative de nos établissements culturels et permettant ainsi de maintenir un contact entre les jeunes nancéiens et la culture.

NANCY, VILLE ATTRACTIVE

Avec le retour du chapiteau, la 43e édition du Livre sur la Place, premier salon de la rentrée littéraire, sous la présidence d'Enki Bilal, a proposé une très riche programmation avec plus de 135 débats, quelques 180 auteurs invités, 17 lieux de programmation. 115 000 personnes ont ainsi été accueillies pendant 3 jours. Un pays invité d'honneur : la Grèce. Les auteurs qui ont fait la rentrée littéraire de 2021, les académiciens Goncourt, fidèles parrains du salon et les représentants des plus grandes maisons d'édition étaient présents. Les scolaires se sont pour certains vus proposer en dehors du temps du salon, des actions tout au long de l'année. Le budget total de l'opération s'élève à 0,758 M€ et compensé en partie par 0,521 M€ de recettes. À Nancy, toute la chaîne du Livre a trouvé un soutien y compris les associations œuvrant en faveur de la littérature.

Du 12 juin au 5 septembre 2021, la Ville de Nancy s'est révélée effervescente et éclectique : animations variées dans tous les quartiers, moments de détente dans les guinguettes, moments de rencontre et de partage, projets intergénérationnels de médiation, chemin piétonnier, périple dans les rues à la recherche des sculptures du XVIIIe siècle ou des œuvres contemporaines ADN - Art Dans Nancy, concerts, festivals et de nombreux autres événements culturels, commerciaux ou sportifs dans la ville s'adressant à tous les publics.

Organisée dans un contexte de crise sanitaire, la construction de la programmation 2021 de « Mais elle est où la mer ? » s'est articulée autour de plusieurs objectifs : relancer la vie culturelle de la cité, valoriser et coordonner l'ensemble des programmations culturelles, sportives, de détente, proposer aux nancéiens, grands nancéiens et touristes une ambiance de ville estivale festive, agréable et accessible à tous, accompagner et soutenir la reprise économique des métiers de la brasserie, de la restauration et de la culture, développer les espaces extérieurs sur le territoire favorisant le lien social et la rencontre, tout en garantissant le respect des gestes barrières, définir des éléments de communication communs et partagés afin de valoriser les actions menées sur l'ensemble du territoire (0,138 M€).

Le spectacle de vidéo-projection (0,205 M€) créé par la société Spectaculaires - Allumeurs d'Images a métamorphosé les façades de l'Hôtel de Ville, des Pavillons Jacquet et Alliot, du musée des Beaux-Arts et de l'Opéra national de Lorraine sur la place Stanislas . Une version « best-off » des meilleurs scènes imaginées depuis la création des « Rendez-vous place Stanislas a été présentée au 341 550 spectateurs présents entre le 9 juillet et le 12 septembre.

Les Fêtes de Saint Nicolas 2021 (1,186 M€ de dépenses et 0,117 M€ de recettes) : une édition de « retrouvailles ». L'édition 2021 s'est déroulée dans un contexte de reprise épidémique imposant un respect des consignes sanitaires mises en œuvres de manière progressive : port du masque obligatoire dans l'espace public par arrêté préfectoral, contrôle du passe sanitaire sur les villages, annulation de la distribution des bonbons sur le défilé, renfort de communication autour des gestes barrière. 5 nouvelles commandes artistiques, sculptures monumentales en palettes recyclées par l'artiste Bastien Ruhland, ont été acquises pour un budget de 0,022 M€.

2. VILLE ÉDUCATIVE, DE LA PETITE ENFANCE AU JEUNE ADULTE

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	24 115 630	23 984 381	24 300 884	101%	1%
Fournitures et Services	5 054 256	5 059 084	4 662 827	92%	-8%
Subventions versées	8 746 972	8 798 717	8 767 101	100%	0%
Personnel	10 314 401	10 126 580	10 870 956	107%	5%
RECETTES	3 888 037	4 131 484	3 437 635	83%	-12%
Participations des usagers	1 649 122	2 487 225	2 379 467	96%	44%
Revenus immobiliers	40 822	45 000	41 295	92%	1%
Remboursements de frais	210 000	258 237	220 014	85%	5%
Subventions reçues	1 988 093	1 341 022	796 858	59%	-60%

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	4 185 266	3 552 212	85%	524 448	97%
Subventions reçues	957 528	112 880	12%	782 769	94%

LA PETITE ENFANCE

La compétence Petite Enfance étant assumée par le Centre Communal d'Action Sociale, le budget de la ville se compose uniquement de la subvention versée à ce dernier de 4,472 M€ en 2021.

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité des établissements petite enfance en 2021 avec des fermetures de sections tout au long de l'année. Un deuxième confinement a également été imposé durant plus de 15 jours en avril 2021 obligeant les structures à accueillir uniquement les familles prioritaires.

De nombreuses actions ont cependant été maintenues pour garantir un accueil de qualité aux familles. Ainsi un plan d'actions dans le cadre de la transition écologique dans l'ensemble des structures petite enfance a été développé.
Fort du label « écolo crèche » obtenu pour le multi-accueil Bodson, le CCAS a élargi son action à l'ensemble de ses structures petite enfance, avec notamment la poursuite de la mise en oeuvre du nettoyage à la vapeur, le renouvellement progressif de la vaisselle en privilégiant la vaisselle en verre quand cela est possible et l'achat de lait infantile bio.
Depuis 2021, des sondes sont également mises à disposition au sein de toutes les structures petite enfance afin d'inciter à une bonne aération des locaux et de mesurer le niveau de pollution de l'air.
Une étude STAN'AIR a porté sur l'impact de l'air extérieur sur la qualité de l'air intérieur dans 2 écoles et une crèche (Osiris).
Les nouvelles orientations de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf) visent à faire évoluer le cadre contractuel entre les collectivités locales et les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) en impulsant une dynamique au service d'un projet de territoire et ainsi à délivrer une offre de service complète, innovante et de qualité aux familles dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale (CTG).
Pour garantir la pérennité de l'offre d'accueil du jeune enfant et maintenir un service de qualité au plus près de la population, la Caf 54 a souhaité revaloriser sa participation. Ainsi, la délégation territoriale a sollicité auprès de la Cnaf une dérogation exceptionnelle pour majorer le montant du bonus des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Nancy et des EAJE associatifs de Nancy. Le bonus territoire de 750 € par place a été augmenté pour atteindre 1 400 € par place.

LE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

L'année 2021, tout comme l'année 2020, a été très impactée par la crise sanitaire. Même si les dépenses liées à l'achat de matériel et produits nécessaires à l'application des différents protocoles sanitaires ont été en forte augmentation, la direction des politiques éducatives a poursuivi ses actions pour assurer les meilleures conditions d'accueil aux élèves et aux équipes éducatives, équiper et entretenir les locaux, proposer des actions éducatives visant à favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et à la découverte de l'environnement et encourager l'apprentissage de la citoyenneté, dans le cadre scolaire comme périscolaire.

Ainsi, 1,203 M€ ont été affectés aux dépenses de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires (hors frais de personnel) dont 0,216 M€ pour l'achat de fournitures scolaires et autres équipements,
0,071 M€ pour le financement des transports vers les piscines (enseignement de la natation, en lien avec le Grand Nancy) et 0,690 M€ pour la participation de la Ville de Nancy aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement privé du 1er degré sous contrat d'association avec l'État.
Tout comme en 2020, les dépenses consacrées à l'achat de produits de désinfection, gels, masques ont été importantes : 0,147M€.
Des investissements conséquents
Un important programme d'entretien des locaux a été mené, pour un montant de 1,837 M€, qui a concerné de nombreuses écoles maternelles et élémentaires.
Ce programme porte notamment sur la rénovation de salles de classe, la transformation de bloc sanitaire et des changements de menuiseries.
Une première campagne de rénovation des cours d'écoles a eu lieu en 2021 avec comme enjeu majeur, la mutation de ces espaces en îlot de fraîcheur. Cette mutation a permis de créer des espaces végétalisés et de dés-imperméabiliser les sols.
Le projet propose de redéfinir les usages de la cour au service du bien être des enfants et répondre aux besoins de chaque communauté éducative afin de créer des aménagements mixtes, respectueux des usages de chacun et permettre d'être un levier de sensibilisation au respect de l'environnement et des autres.
5 cours ont été rénovées sur l'année 2021 pour un montant de 1,381 M€ : Les écoles maternelles Emile Gallé et Charlemagne ainsi que les élémentaires Moselly, Jean Jaurès et Saint Georges.

Au total, le patrimoine scolaire de la Ville a fait l'objet d'opérations d'un montant de 3,429 M€. Par ailleurs, 0,116 M€ ont été mobilisés en faveur du programme de renouvellement du mobilier des salles de classe et des restaurants scolaires.

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Les services périscolaires ont fonctionné toute l'année (accueil matin, midi et soir).
Les activités périscolaires de 16 h 30 à 18 h 00 ont repris au mois d'octobre 2021 avec une organisation spécifique permettant d'éviter le brassage des enfants en ne proposant qu'une seule activité aux enfants.

Pendant l'été 2021, un nouveau dispositif de « colos apprenantes » ont été organisées pour un montant de 0,054 M€ à destination de 164 enfants.

Cinq accueils collectifs de mineurs ont été déclarés jeunesse et sports pendant la pause méridienne (Emile Gallé maternelle et élémentaire, Braconnot, Emile Gebhart élémentaire, Charlemagne élémentaire). Ceci a nécessité l'embauche d'un directeur adjoint sur chaque site et d'animateurs supplémentaire afin d'améliorer les conditions accueil (soit 1 animateur pour 18 enfants).

Un club ados a été mis en place et a accueilli entre 12 à 19 ados, âgés de 12 à 14 ans du 12 au 23 juillet 2021 et du 16 au 27 août 2021.

Le protocole sanitaire en vigueur impliquant un non brassage des enfants en 2021 et l'absentéisme lié aux arrêts maladie covid ont nécessité des embauches supplémentaires et la réalisation des heures complémentaires au sein des ACM (mercredi et petites vacances) et pendant les temps périscolaires.
De plus, des animateurs ont dû venir en renfort sur le temps scolaire lorsque certaines classes fermaient par décision de l'ARS et que l'enseignant était absent.
Les animateurs prenaient alors en charge les enfants dont les parents avaient des professions prioritaires de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Enfin, depuis la rentrée 2021, la ville a embauché une AESH ou un animateur formé pour renforcer la prise en charge des enfants de classe ULIS pendant le temps de restauration scolaire.

Soutien constant aux associations d'éducation populaire et de jeunesse
Les associations s'investissant dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire ont continué de bénéficier d'un soutien constant au cours de cette période éprouvante liée à l'épidémie de Covid 19.
Les 7 MJC de Nancy et l'Union locale des MJC, confrontées aux difficultés de la crise sanitaire mais également à la disparition de la Fédération Française des MJC, ont bénéficié d'un soutien de 2,468 M€ afin de soutenir l'activité des Maisons et de l'Union locale qui est désormais l'employeur des postes de direction.
Des travaux d'entretien, d'accessibilité et de performance énergétique ont été ainsi poursuivis dans les 7 MJC pour un montant de 0,174 M€.

0,940 M€ ont été attribués aux autres structures, parmi lesquelles les 3 centres sociaux et leurs associations d'utilisateurs, Asae Francas, Buisson Ardent, Club St-Nicolas qui contribuent à l'égalité des chances sur le territoire, animent les quartiers, renforcent le lien entre les générations.

Des actions particulières et notamment l'opération argent de poche et l'équipe mobile de travaux ont permis de mobiliser les jeunes avec des missions de création de mobilier, de médiation et d'entretien à l'occasion de l'organisation de la plage de la Méchelle.

FACILITER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LA VIE DE LA CITÉ À TRAVERS DES ÉVÈNEMENTS FÉDÉRATEURS

En 2021, plusieurs évènements fédérateurs favorisant l'intégration des étudiants sur le territoire étaient prévus. Le travail d'accompagnement et de préparation des manifestations s'est effectué mais les 24h de Stan et Faim d'Échanges n'ont pas pu se dérouler en raison du contexte sanitaire.

Les Nocturnes Étudiantes, évènement majeur de la rentrée étudiante ont permis à plus de 4 000 étudiants de s'approprier de façon conviviale le 30 septembre 2021 différents lieux culturels et institutionnels de la Ville et de la Métropole où ils effectuent leurs études.

LES INITIATIVES ET LA PARTICIPATION DES JEUNES

Le Conseil Nancéien de la Jeunesse (CNJ) s'est consacré à l'évolution du dispositif de bourses destinées à soutenir des projets citoyen, d'engagement, d'innovation portés par les jeunes nancéiens. Le dispositif ma ville mon projet a ainsi permis de récompenser lors de ses deux sessions 41 dossiers pour un total de 0,039 M€.

Un premier hackathon organisé le 28 août 2021 a réuni des jeunes autour des thématiques comme la construction de l'outil démocratique, la refonte du CNJ, les enjeux écologiques.

3. VILLE SPORTIVE

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	4 452 813	4 188 750	4 242 116	101%	-5%
Fournitures et Services	718 613	560 965	496 502	89%	-31%
Subventions versées	1 030 400	868 002	868 002	100%	-16%
Personnel	2 703 799	2 759 784	2 877 612	104%	6%
RECETTES	242 726	306 740	237 358	77%	-2%
Participations des usagers	78 914	85 500	76 520	89%	-3%
Revenus immobiliers	87 729	77 000	84 100	109%	-4%
Remboursements de frais	76 083	77 240	76 737	99%	1%
Subventions reçues		67 000	-	0%	

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	1 719 791	550 964	32%	1 138 449	98%
Subventions reçues	749 292	-	0%	963 008	129%

LE SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF AMATEUR

La Ville de Nancy a soutenu les associations sportives en maintenant toutes les subventions de fonctionnement à hauteur de 0,868 M€ à 160 associations sportives amateur et de haut niveau (la diminution apparente des subventions en 2021 s'explique en réalité par une subvention exceptionnelle et non reconductible en 2020 au bénéfice de l'ASNL).
À ce soutien s'ajoute la mise à disposition gracieuse dès lors que cela est possible, des 65 installations sportives. Cette mise à disposition représente un élément de développement important pour les clubs. Le coût du personnel d'exploitation et d'entretien des équipements sportifs s'élève à 1,674 M€.
Les redevances versées par les lycées et les collèges au titre de l'occupation des gymnases et terrains de sport représentent 0,056 M€.
Par ailleurs, 0,007 M€ ont été versés pour aider les clubs souhaitant acquérir du matériel, notamment pédagogique nécessaire à la pratique des différentes activités du club, ou effectuer des travaux dans leurs locaux.

En matière d'investissement, les programmes d'entretien courant, de sécurité des bâtiments et de restructuration se sont poursuivis pour un montant global de 0,503 M€.
La restructuration et l'extension du gymnase Bazin s'est poursuivi pour un montant de 0,229 M€.
Enfin, les différents achats de matériels et fournitures relevant de la Direction des Sports représentent 0,047 M€ pour les stades et gymnases.

L'APPRENTISSAGE DE DISCIPLINES SPORTIVES

Des stages sportifs organisés en partenariat avec les clubs permettent aux enfants et adolescents âgés de 4 à 16 ans de s'essayer à une trentaine de disciplines individuelles ou collectives.
Le coût d'inscription à ces stages, avec une tarification adaptée au quotient familial selon un taux d'effort, est particulièrement attractif favorisant ainsi l'accessibilité à des activités de qualité pour un coût raisonnable pour les familles.

La ville de Nancy a été labellisée « Terre de Jeux 2024 » afin de fédérer les acteurs locaux autour des jeux olympiques 2024. C'est dans ce cadre que, pour la première fois, une journée dédiée à l'olympisme a été organisée le mercredi 16 juin 2021.
Cette Journée Olympique et Paralympique était l'occasion de promouvoir les valeurs de l'Olympisme, de mettre en avant les différentes disciplines mises en œuvres par les associations et structures sous forme d'initiations tous publics et de profiter du spectacle de démonstrations de qualité par des sportifs professionnels.

Les dépenses consacrées aux différentes animations sportives (interventions scolaires, périscolaires, stages sportifs) représentent 0,043 M€ répartis principalement en achats de petites fournitures et d'équipements pédagogiques, de prestations de services acquittées auprès des clubs partenaires et de frais de transport.

Les recettes concernant les inscriptions pour les différentes stages et animations sportives sont de 0,020 M€.

VILLE SOLIDAIRE ET ENGAGÉE

1. SOLIDARITÉS

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	3 997 677	4 288 274	4 120 677	96%	3%
Fournitures et Services	4 302	12 160	9 813	81%	128%
Subventions versées	3 706 328	3 991 938	3 925 028	98%	6%
Personnel	287 048	284 176	185 835	65%	-35%
RECETTES	7 650	5 000	8 917	178%	17%
Subventions reçues	7 650	5 000	8 917	178%	17%

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	60 663	38 125	63%	20 448	97%

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les solidarités constituent une compétence principalement déléguée au Centre Communal d'Action Sociale qui a disposé à ce titre d'une subvention de 3 700 M€ en 2021.

Le pôle Accompagnement Social intervient en direction de tous les nancéiens en difficulté et contribue à la lutte contre la précarité et les facteurs d'exclusion.

Cette mission est menée dans une approche globale, partenariale, de proximité en mettant à disposition du public des professionnels qualifiés, capable d'analyser les situations les plus complexes.

Le pôle privilégie le soutien et l'accompagnement social tant individuel que collectif. Par l'intermédiaire de ses 7 points d'accueil, le CCAS s'attache à développer des actions de lutte contre la précarité, notamment alimentaire et énergétique et favorise l'accès au logement.
Il dispose de deux épiceries sociales situées sur le Plateau de Haye et sur le secteur d'Haussonville qui sont au cœur du dispositif.

En 2021, et face aux conséquences de la crise sanitaire des ménages les plus fragiles, on note une consommation quasi-totale des crédits votés avec une augmentation en cours d'année de certaines lignes budgétaires comme le logement, le mobilier et l'électroménager. La baisse de consommation réelle d'autres lignes consacrées aux aides aux personnes (bons seniors) a permis l'équilibre budgétaire.

Les études relatives à la concertation et à la programmation de création création de la Maison des Femmes ont débutés (0,020 M€).

2. SENIORS & AUTONOMIE

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	2 391 691	2 434 310	2 415 908	99%	1%
Fournitures et Services	237 190	235 531	217 955	93%	-8%
Subventions versées	2 035 254	2 078 325	2 078 325	100%	2%
Personnel	119 246	120 454	119 629	99%	0%
RECETTES	130 101	135 200	130 839	97%	1%
Remboursements de frais	130 101	135 200	130 839	97%	1%

SÉNIORS

Les politiques consacrées à l'autonomie des seniors relèvent essentiellement du Centre Communal d'Action Sociale qui bénéficie à ce titre d'une subvention de fonctionnement de 1,740 M€ en 2021. La Ville subventionne également l'Office Nancéien des Personnes Âgées pour 0,337 M€.

Le pôle seniors met en œuvre une politique de proximité en faveur des aînés nancéiens et de leur famille. Il accompagne la vie à domicile des plus âgés en assurant des services et une approche pluridisciplinaire en lien avec ses partenaires.
Les objectifs partagés du pôle se déclinent en 3 catégories d'actions :

- agir pour tous les seniors : ceux qui vivent à domicile : 1 114 personnes connues du CCAS au 31 décembre 2021 bénéficient d'au moins 1 service dont 80% ont plus de 75 ans.
- travailler en partenariat : poursuivre les partenariats engagés, renforcer la coordination
- entrer en proximité et aller vers les seniors : agir et proposer des actions là où vivent les seniors.

Gestionnaire de 5 établissements médico sociaux, le CCAS poursuit son effort de modernisation des établissements pour assurer une offre d'hébergement élargie et modernisée.
Ainsi, des rénovations sont engagées pour que les établissements demeurent attractifs (restructuration des salles de bains de Donop et rénovation d'appartements PMR, pose de cuisines intégrées, rénovation des appartements par des chantiers d'insertion et l'association Arélia).

La mise en place de la vaccination contre la Covid-19 a marqué l'année 2021 dès le mois de janvier. Les démarches administratives, les inscriptions et les transports des résidents ont été accompagnés.

À domicile comme en établissement, les personnes âgées en incapacité de se déplacer ont pu se faire vacciner à leur domicile grâce à la mobilisation de partenaires (la PTA G. CUNY et son équipe mobile).

Le public senior continue néanmoins de se rendre au CCAS : à l'accueil, la fréquentation des nancéiens âgés est intense : 1 776 appels téléphoniques et 865 accueils physiques.

Des animations promeuvent l'activité physique et des actions innovantes sont développées pour favoriser la santé, l'accès au numérique ou à la culture :

- marche nordique, danse en position assise, balades causeries et deux espaces forme sont à disposition au sein des résidences autonomie Chevardé et Boudonville.
- initiation à l'utilisation de tablettes numériques, art-thérapie, musico-thérapie, conférences et ateliers santé, salons de parole, médiation animale
- actions d'ouverture à la culture

L'envoi d'un colis a été pérennisé en 2021 à destination de tous les Nancéiens de plus de 69 ans :

- 8 096 colis ont été délivrés par La Poste au domicile des bénéficiaires pour un montant de 0,150 M€.
- 8 EHPAD et 5 résidences autonomie ainsi qu'une trentaine de seniors empêchés ont été livrés par le service logistique du CCAS.

3. SANTÉ

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	813 452	193 512	183 778	95%	-77%
Fournitures et Services	781 353	154 212	150 978	98%	-81%
Subventions versées	30 200	39 300	32 800	83%	9%
Personnel	1 898				

Par délégation des services de l'État, le Service Hygiène et Santé Publique, en partenariat avec les associations, locales ou nationales et les services institutionnels locaux, assure des missions de contrôle sanitaire dans différents secteurs d'activité : dans des établissements, fixes ou mobiles (food-truck) en matière d'hygiène alimentaire, dans les logements, sociaux ou privés, contre l'habitat indigne et insalubre, dans les établissements de nuit ou structures, diffusant de la musique amplifiée ou pour lesquels les installations techniques (climatiseurs par exemple) sont sources de troubles pour le voisinage, la lutte anti-vectorielle par l'intégration de l'animal dans la Ville (mise en place d'un pigeonnier contraceptif pour le contrôle des naissances) et la lutte contre les tous les nuisibles (moustique tigre, chenilles urticantes..).

Ce service lutte contre tous les vecteurs permettant l'apparition et le développement de situations préjudiciables à la santé ou au bien être des nancéiens.

La diminution des dépenses liées à la santé en 2021 s'explique essentiellement par la sortie progressive de la crise sanitaire de la covid-19 qui avait nécessité un volume important d'achat de masques, produits désinfectants et autres matériels de prévention sanitaire en 2020.

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	87 306	61 535	70%	-	70%

Il est également en charge de l'application des textes réglementaires en matière de sécurité des personnes. En l'occurrence, depuis 2019 il s'occupe de la mise en place et de la maintenance obligatoires, dans les bâtiments communaux de défibrillateurs suite au décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018 ce qui représente la some de 61 535 € pour l'année 2021.

4. DIVERSITÉ, HANDICAP ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	8 806	8 257	7 669	93%	-13%
Fournitures et Services	8 806	7 036	6 448	92%	-27%
Personnel		1 221	1 221	100%	
RECETTES	450	11 470	11 470	100%	2449%
Subventions reçues	450	11 470	11 470	100%	2449%

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	188 684	122 559	65%	57 069	95%
Subventions reçues	30 000	12 000	40%	18 000	100%

Pour l'année 2021, ces dépenses regroupent d'une part les dépenses liées aux actions de la ville dans le cadre du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique géré par la Direction des Ressources Humaines (accompagnement des personnes, aménagements de postes de travail...) ainsi que des crédits de travaux destinés à améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux.

En matière d'investissement, et quand bien même les dépenses figurent au titre de la politique « citoyenneté et participation », l'année 2021 a été marquée par la création de la salle de change « handichange » dédiée aux personnes handicapées ou âgées, qui est un projet expérimental dont seulement 2 villes de France, Nancy et Arras sont aujourd'hui équipées. La ville de Nancy a lancé l'appel à projet dans le cadre de la première version du Budget Participatif. Ce nouvel équipement de la ville de Nancy a été installé au rez-de-chaussée du parking Stanislas à Nancy au centre-ville de Nancy et inauguré en décembre 2021.

VILLE ENTREPRENANTE ET EXPÉRIMENTALE

Cet axe regroupe les crédits dédiés à l'économie, aux commerces et aux marchés, à l'attractivité de la ville, à l'emploi (insertion et apprentissage), ainsi qu'à l'action internationale selon la répartition suivante :

1. ÉCONOMIE, COMMERCE, MARCHÉS ET ATTRACTIVITÉ

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	1 568 921	1 262 612	1 101 297	87%	-30%
Fournitures et Services	543 505	522 375	427 448	82%	-21%
Subventions versées	440 824	208 660	187 081	90%	-58%
Personnel	584 592	531 577	486 767	92%	-17%
RECETTES	1 217 474	1 176 016	1 216 287	103%	0%
Participations des usagers	1 600	9 000	2 611	29%	63%
Revenus immobiliers	1 205 348	1 146 562	1 104 215	96%	-8%
Produits du stationnement	9 240	9 240	9 240	100%	0%
Remboursements de frais	1 286	-	3 417		166%
Subventions reçues	-	11 214	96 803	863%	

Cette politique regroupe à la fois les crédits afférents au développement commercial et à l'attractivité du centre ville (actions du développeur de centre ville, subventions aux associations de commerçants, gestion et animation du port de plaisance, etc...) ainsi que le budget annexe des halles et marchés.

Le compte administratif 2020 avait été marqué par la crise sanitaire qui avait directement impacté l'activité économique et commerciale de Nancy. Les différences de montant entre 2021 et 2020 sont essentiellement liées à la sortie progressive de crise et à l'abandon d'actions qui ne se justifiaient plus en 2021 (bons d'achat, exonérations importantes des droits sur le domaine public).
Le compte administratif 2021 est marqué par la volonté de revenir à une situation dite « normale » et correspond davantage aux actions que la ville mène de façon récurrente au titre de l'attractivité de la ville.

L'activité des services (0,486 M€ de frais de personnel) porte essentiellement sur l'accompagnement des acteurs économiques, notamment les commerçants nancéiens, sur la création d'évènements commerciaux et sur l'animation commerciale de la ville :

- une somme de 0,187 M€ est versée aux associations commerçantes de la ville dont 0,141 M€ à l'association « Vitrines de Nancy », 0,031 M€ aux associations de commerçants et 0,015 M€ ont été exceptionnellement versés aux associations organisatrices des Villages de Saint-Nicolas pour les accompagner dans la vérification des pass sanitaires.
- Une subvention exceptionnelle de 0,005M€ a été versée à l'association Le Florain qui œuvre à la promotion et la circulation de la monnaie locale.
- en 2021 l'instauration de la taxe sur les friches commerciales s'est poursuivie. Cette taxe vise à lutter contre la vacance professionnelle et commerciale de longue durée et favoriser l'attractivité économique du territoire. Afin d'identifier la liste des bien susceptibles d'être taxés, à transmettre à l'administration fiscale pour vérification et imposition dès 2022, la Ville de Nancy accompagnée d'un prestataire en charge du recensement de terrain, dont le coût de rémunération est de 0,0288 M€.
- une somme de 0,427 M€ a été consacrée à l'attractivité du centre ville : 0,263 M€ pour le fonctionnement des marchés (marché central, marché d'Haussonville, du Plateau de Haye, de la Ville Vieille, des étalagistes), 0,053 M€ pour les actions de développement, les animations du centre ville et l'organisation d'évènements commerciaux (Saveurs paysannes, marchés des métiers d'art, etc.) et 0,111 M€ pour le port de plaisance.
- une somme importante en recettes (1,216 M€) dont les redevances du domaine public liées à l'exploitation des terrasses (0,420 M€), les redevances des emplacements marchés (0,521 M€), les droits de place du port de Plaisance (0,105 M€), les droits de stationnement des taxis (0,009 M€), les produits des occupations commerciales du domaine public (0,006 M€). Les revenus issus de la gestion foncière représentent 0,057 M€.
  À noter, les subventions reçues de la Métropole du Grand Nancy dans le cadre de la crise sanitaire (0,086 M€) et de l'État dans le cadre de la clôture du dossier FISAC (0,011 M€).

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	942 967	613 464	65%	240 573	91%
Subventions reçues	25 220	25 220	100%	-	100%

- la rénovation de l'Hôtel de la Reine a représenté 0,61 M€ d'investissements réalisés ou engagés en 2021
- une somme de 0,047 M€ a été consacrée à l'entretien et la rénovation des marchés (réseau d'électrification, mise en conformité du désenfumage et des sanitaires, réparation des coffres du marché des étalagistes).
- les aménagements au port de Plaisance représentent 0,054 M€ (travaux d'alimentation électrique résidents, réfection de la station de pompage).
- au titre du FISAC, la Ville a accordé 0,050 M€ de subventions aux commerces éligibles afin de mettre en œuvre l'opération de rénovation des façades et enseignes.
- les aides financières de la Région Grand Est, obtenues en cofinancement du FISAC, se montent à 0,025 M€.

2. EMPLOI, INSERTION ET APPRENTISSAGE

Ce volet regroupe l'ensemble des actions conduites en faveur de l'emploi, l'insertion et le développement de l'apprentissage.

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	1 716 413	2 004 200	1 706 989	85%	-1%
Fournitures et Services	64 719	192 300	171 246	89%	165%
Subventions versées	217 250	218 000	215 000	99%	-1%
Personnel	1 434 443	1 593 900	1 320 743	83%	-8%
RECETTES	106 707	188 650	208 355	110%	95%
Remboursements de frais	39 053	39 650	39 898	101%	2%
Subventions reçues	67 654	149 000	168 457	113%	149%

Les frais de personnel du service s'élèvent à 1,320 M€ correspondant à la rémunération des apprentis, des salariés en insertion ainsi que le personnel permanent (secrétaire, référente apprentissage, encadrants techniques et accompagnatrice socio professionnel des salariés en insertion)

La rémunération des emplois d'insertion représente 0,458 M€. Les fournitures et matériaux des chantiers d'insertion s'élèvent à 0,06 M€.
L'État compense les dépenses liées à la mise en oeuvre des chantiers d'insertion en reversant à la ville une aide aux postes d'un montant total de 0,575 M€, à laquelle s'ajoute la participation de l'agence nationale de cohésion des territoires à hauteur de 0,013 M€, de la Métropole au titre du Contrat de Ville pour 0,002 M€ ainsi que du fonds social européen au titre de l'année 2018 pour 0,023 M€.
La rémunération des apprentis s'élève quant à elle à 0,252 M€ et les frais de formation à 0,179 M€. À noter une aide exceptionnelle allouée par l'État en 2021 pour la signature des contrats d'apprentissage d'un montant de 0,042 M€ en compensation de la non prise en compte des contrats d'apprentissage dans le secteur public suite à la loi Avenir professionnel, et dans l'attente d'une solution de financement pérenne en lien avec le CNFPT (dès 2022).

Comme chaque année la Ville de Nancy subventionne la Mission Locale du Grand Nancy à hauteur de 0,215 M€.

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	5 900	4 374	74%	-	74%

Les 4 734 euros représentent l'achat de matériel pour les chantiers d'insertion.

3. L'ACTION INTERNATIONALE DE LA VILLE DE NANCY

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	202 218	287 342	216 919	75%	7%
Fournitures et Services	9 898	51 169	22 046	43%	123%
Subventions versées	8 200	21 700	18 700	86%	128%
Personnel	184 120	214 473	176 172	82%	-4%
RECETTES	2 400	7 000	(500)	-7%	-121%
Subventions reçues	2 400	7 000	(500)	-7%	-121%

L'action internationale de Nancy recouvre des dimensions et des logiques d'intervention multiples. Priorité est donnée aux partenariats européens et internationaux que la Ville a tissés au fil des années et qu'elle anime et développe sans relâche, afin de renforcer l'entente entre les peuples, d'échanger expériences et bonnes pratiques et de faire rayonner Nancy à l'international.

En 2021, cette démarche s'est déclinée de bien des manières : actions autour de la citoyenneté européenne, échanges de savoir-faire, éducation et formations, mobilité des jeunes, apprentissage des langues, dialogue interculturel et vivre ensemble, actions culturelles, développement local, tels ont été parmi tant d'autres les principaux ingrédients des partenariats avec nos collectivités partenaires.

Si les crises sanitaire, sociale et écologique ont fortement impacté l'action de la Ville et conduit à un net ralentissement des échanges en présentiel en 2021, la Ville de Nancy a toutefois pu accueillir deux délégations de Cincinnati venues célébrer, en présence de la Consule Générale des États-Unis à Strasbourg, les 30 ans du jumelage Nancy – Cincinnati et mener des actions portant sur la biodiversité, la culture, la jeunesse.

La concrétisation du Pacte Vert qui constitue un engagement fort de la Commission européenne intéresse directement Nancy comme toutes les collectivités territoriales, acteurs incontournables dans la réalisation des objectifs annoncés du fait des compétences en matière de protection de la nature, de la végétalisation, la piétonnisation et autres axes forts de la stratégie municipale.

La mise en valeur du territoire à l'échelle européenne et internationale est une priorité de la Ville.

Nancy a pu s'appuyer tant sur les relations institutionnelles avec ses villes jumelées que sur l'aide aux actions des partenaires nancéiens. Elle développe des coopérations avec un budget de 0,187 M€ dont 0,176 M€ de charge de personnel.

Dans le cadre de l'année de la coopération décentralisée franco-russe, la Ville de Nancy a bénéficié d'un soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à hauteur de 15000€ pour les manifestations (virtuelles) organisées avec Krasnodar à l'occasion de la Saint Nicolas à laquelle elle a été convié en tant qu'invité d'honneur.

Dans un contexte mondial toujours marqué par la crise sanitaire qui a commencé début 2020 et demandé à l'ensemble des acteurs agilité, concertation et persévérance, l'accueil de délégations officielles et les projets de coopération contribuant aux partenariats stratégiques de la Ville de Nancy ont en effet, à l'instar de 2020, pour la plupart, dû être repensés et transformés en format virtuel.

Le positionnement de Nancy à l'international se traduit également par l'adhésion à des réseaux internationaux de villes et à des rencontres internationales thématiques permettant de mettre en valeur les atouts et les savoir-faire nancéiens. La ville a ainsi reconduit sa double adhésion à l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) qui travaille à promouvoir une plus forte participation des collectivités locales à la construction européenne, et au Bureau Exécutif de Cités Unies France (CUF), association qui fédère, au niveau national, les collectivités territoriales engagées dans la coopération internationale, pour un coût total de 0,011M€. Très active au sein de ces deux réseaux, Nancy rend ainsi visible sur la scène internationale son engagement exemplaire en faveur des jumelages et de la promotion du projet européen, partageant ses compétences et impulsant idées et bonnes pratiques en matière de diplomatie des villes. Il convient de citer également les réseaux régionaux tels que EuRegio, GEFA et GESCOD qui permettent à la Ville de Nancy d'être connue et reconnues par des partenaires de proximité pour les actions européennes et internationales qu'elle mène et dont les membres peuvent s'inspirer tout comme la Ville peut apprendre en échangeant avec les partenaires de ses réseaux.

Pour les raisons précitées de crise sanitaire, la Ville de Nancy n'a pu poursuivre comme elle l'aurait souhaité son action de promotion de l'idéal européen. Ainsi, l'édition 2021 de l'opération « En mai, faites l'Europe » proposant un espace public où des idées émergent, les convictions se confrontent et les points de vue se partagent a dû une nouvelle fois se limiter à une majorité d'actions virtuelles.

Désireuse d'encourager les citoyens à être acteurs de leur ouverture au monde, la ville de Nancy a permis de soutenir des associations locales intervenant sur le champ de la promotion et de la sensibilisation européennes, les associations humanistes qui, de par leurs actions, renforcent la cohésion entre les générations ainsi que les associations humanitaires oeuvrant en faveur de la solidarité internationale.

Enfin, 0,05 M€ ont contribué à la poursuite des actions en faveur des échanges boursiers et à l'accueil de jeunes accueillies dans le cadre du volontariat franco-allemand des territoires.

VILLE DÉCARBONÉE ET NATURE

Cet axe regroupe les crédits afférents à la mobilité, piétonnisation et au stationnement, ainsi qu'à la transition écologique et la place de la nature en ville, et enfin à l'urbanisme, selon la répartition ci-dessous :

1. MOBILITÉS & STATIONNEMENT

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	2 332 163	2 382 769	2 278 612	96%	-2%
Fournitures et Services	2 022 900	2 357 925	2 253 769	96%	11%
Subventions versées	3 000				
Personnel	306 264	24 844	24 843	100%	-92%
RECETTES	5 711 478	6 815 600	6 111 741	90%	7%
Revenus immobiliers	121 085	119 000	20 318	17%	-83%
Produits du stationnement	5 590 394	6 696 600	6 091 423	91%	9%

Cette politique regroupe à la fois les crédits afférents au plan piéton, et au stationnement, qu'il soit sur voirie (budget principal) ou en ouvrage (budget annexe).

VOIRIE

Les dépenses réalisées s'élèvent à 1,630M€ TTC. Elles concernent principalement la gestion du stationnement payant soit :

- 0,267 M€ pour la collecte et la maintenance des horodateurs
- 1,335 M€ pour assurer la surveillance du stationnement ainsi que la gestion administrative des Forfaits Post Stationnement et le reversement à la métropole du Grand Nancy d'une partie des recettes issues des FPS.

Les recettes sont en hausse de 0,239M€ par rapport à 2020. Elles représentent 4,454M€ dont 2,887M€ au titre du stationnement de surface, 0,692M€ au titre du stationnement résident et 0,840 de produit des FPS.

PARKINGS

Les dépenses réalisées pour assurer le fonctionnement des parkings gérés en régie par la ville représentent 0,918M€ HT. Elles concernent essentiellement le règlement des différentes charges courantes de copropriété pour les parkings Dom Calmet, place des Vosges et Verlaine ainsi que l'entretien et la surveillance des bâtiments, la maintenance du matériel, le règlement des assurances.
Les recettes sont de l'ordre de 1,727M€ soit 0,227M€ de plus par rapport à l'année 2020 qui a été impactée par les périodes de confinement et de télétravail.

PIÉTONNISATION

En 2021, 0,044 M€ ont été dépensé pour l'expérimentation estivale de la piétonnisation d'une partie du centre ville (signalisation, jalonnement, gestion des accès, etc...).

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	1 137 073	955 525	84%	173 490	99%
Budget principal	279 173	215 209	77%	61 621	99%
Budget parkings	857 900	740 317	86%	111 869	99%

PARKINGS

Les dépenses correspondent à l'ensemble des investissement réalisés pour assurer le bon fonctionnement des équipements des différents parkings exploités en régie par la ville ainsi qu'à la participation financière de celle-ci aux travaux afférents à la copropriété du parking Dom Calmet et plus particulièrement au remplacement de l'escalier mécanique avec installation de son abri de protection.

VOIRIES

Les dépenses d'investissement concernent pour l'essentiel le marquage au sol des aires de stationnement, notamment sur Ile de Corse en 2021 ainsi que la création de massifs pour les horodateurs et le remplacement de pièces détachées sur ces derniers.

2. NATURE EN VILLE & TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ce centre de responsabilité regroupe à la fois les crédits dévolus à accroître et améliorer la place de la nature en ville au travers de l'entretien des espaces verts (parcs, jardins, cimetières, etc...) et de la promotion de la nature (avec des événements tels que Jardin Éphémère), ainsi qu'à la transition écologique.

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	5 843 772	5 654 091	6 000 987	106%	3%
Fournitures et Services	1 250 886	1 361 489	1 320 737	97%	6%
Subventions versées	15 000				
Personnel	4 577 886	4 292 602	4 680 250	109%	2%
RECETTES	1 700	21 000	1 518	7%	-11%
Participations des usagers	1 700	12 000	1 518	13%	-11%
Subventions reçues		9 000	-	0%	

C'est une envie d'échanges qui a conduit à la création d'« Eaux de vies », le 18e jardin éphémère de la place Stanislas. Cette nouvelle édition à la thématique résolument écologique a surpris plus de 650 000 visiteurs par son inventivité renouvelée pour évoquer cette ressource essentielle à l'homme dont la préservation est un des enjeux majeurs. La création végétale éphémère des jardiniers de la Ville de Nancy a permis de rassembler plus de trente partenaires, artistes, architectes, botanistes, horticulteurs. Ceux-ci ont rejoint l'aventure de ce formidable outil de sensibilisation.

Cette action sur l'environnement urbain se traduit aussi dans le quotidien de la direction Écologie et Nature : en 2021, la labellisation ÉcoJardin signifie concrètement une désimperméabilisation des allées. L'eau de pluie s'infiltre de moins en moins à mesure que les villes s'imperméabilisent : saturation des systèmes d'assainissement, dysfonctionnement des stations de traitement des eaux usées, pollution, inondation. Agir dans nos parcs et jardins a valeur de démonstrateur pour agir ailleurs dans l'espace urbain. Retrouver une ville perméable, qui laisse l'eau de pluie s'infiltrer, c'est redonner aux sols leur rôle naturel d'éponge. En 2021, une expérimentation sur une allée du parc Sainte-Marie est engagée avec le laboratoire des Sols de l'ENSAIA. Ces engagements forts impactent toutes les pratiques d'entretien des 320 hectares d'espaces naturels, dix parcs, quatorze jardins, trente et un squares et deux cimetières qui préservent des richesses de biodiversité dans toute la ville. L'action se concrétise notamment par l'expérimentation de tiny forests, des murs végétalisés, de jardins de fissure et la réintroduction de plantes sauvages au cœur même de la cité. Le respect de la végétation spontanée et des sols se fait en collaboration avec des laboratoires de l'université de Lorraine. Pour les équipes, ces engagements nécessitent un important volet formation continue à des techniques innovantes et respectueuses de l'environnement. Les jardiniers sont aussi des médiateurs de premier plan : la Ville de Nancy développe la participation citoyenne grâce aux « Mardis aux Serres », « Mercredis de la Pep' » et « Jeudis à Godron ».

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	2 899 610	1 891 103	65%	987 872	99%
Subventions reçues	580 400	30 000	5%	564 400	102%

Le budget d'investissement a permis de réaliser des opérations d'aménagement dans les parcs et de végétalisation de l'espace public. Les travaux d'aménagement du parc Godron (77 000 €) ont ainsi été finalisés courant 2021 : mise en accessibilité PMR par l'élargissement des chemins, nouvelles plantations, fixation de bordures en métal selon des process novateurs sans béton. L'opération de jardinage de rues s'est également déployée dans la Ville avec la réalisation de jardins de fissures et/ou de façades.

Des travaux de drainage ont été réalisés aux Serres pour 21 000 €.

Une opération de désimperméabilisation de sols en association avec les chercheurs a également été réalisée au parc Sainte Marie. Différentes techniques ont été testées et seront suivies par l'Université de Lorraine sur une période de 3 ans.

Un broyeur de branches a été acquis pour l'équipe d'élagage permettant ainsi de faire des copeaux qui sont ensuite réutilisés comme paillage.

Enfin des travaux de gros entretien réparation ont pu être menées sur l'ensemble de nos espaces de nature notamment la réfection de chemins au cimetière du Sud, au parc Sainte Marie, à Olry ...

3. URBANISME ÉCOLOGIQUE

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	2 269 605	2 335 052	2 256 237	97%	-1%
Fournitures et Services	14 105	87 355	73 222	84%	419%
Subventions versées	373 600	378 000	377 650	100%	1%
Personnel	1 881 901	1 869 696	1 805 365	97%	-4%
RECETTES	210	30 200	3 678	12%	1648%
Revenus immobiliers	210	200	219	109%	4%
Remboursements de frais	-	30 000	-	0%	
Subventions reçues		-	3 460		

En 2021, une mission d'architecte conseil a été mandatée à hauteur de 7 K€, une prestation d'assistante à l'externalisation des demandes d'autorisation en urbanisme pour un montant de 28 K€ et l'assistance à maitrise d'ouvrage pour le plan de gestion du bien UNESCO pour 24 K€.

La partie la plus importante concerne les subventions notamment l'agence Scalen de développement des Territoires Nancy Sud Lorraine pour un montant de 370 K€.

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	641 590	555 732	87%	40 164	93%
Subventions reçues	-	419 950		-	

Une somme de 25 K€ a été consacéé au programme d'intérêt général (PIG) « Améliorer l'habitat ». Les programmes de ravalement pour les particuliers ont été mandatés à hauteur de 157 K€. Il est à noter que des aides ont été versé à des commercants par l'intermédiaire de la PRIME FISAC enseignes à hauteur de 51 K€.

420 K€ ont été octroyés à la Ville de Nancy par le Ministère de la Transition Écologique dans le cadre de l'aide à la relance de la construction durable .

VILLE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE

Cet axe regroupe les crédits afférents à la citoyenneté, les ateliers de vie de quartiers et la participation, notamment au travers du budget participatif, de 800 000 €.

1. CITOYENNETÉ

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	39 033	149 040	105 316	71%	170%
Fournitures et Services	35 993	69 340	60 316	87%	68%
Subventions versées	3 040	79 700	45 000	56%	1380%

En 2021, les dépenses consacrées à la Vie citoyenne et de quartier ont été affectées aux frais de fonctionnement et la formation des membres des 11 Ateliers de Vie de Quartier installés en Juillet. D'autre part, la reprise des animations des Associations de quartier a été accompagnée par les subventions affectées notamment aux fêtes saisonnières comme la Saint Nicolas dans les quartiers. Enfin les personnels accompagnent les instances participatives et les associations de quartier dans le développement de leurs projets et le suivi des opérations liées au budget participatif.

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	800 000	259 058	32%	540 942	100%

Ces dépenses concernent le budget participatif 2021 voté pour un montant de 800 000 euros et qui a concerné les opérations suivantes :

- Poubelles de tri sélectif et composteurs partagés
- Installation de cendrier et cycle de collecte
- Mise à disposition d'espace d'expression artistique
- Distributeur de protections hygiéniques
- Stationnement sécurisé pour vélos
- Aire de jeux - terrain multisports Plateau de Haye
- Cabane à livres Plateau de Haye
- Sécurisation des cheminements piétons
- Zone de rafraichissement Beauregard
- Salle de change pour personnes handicapées
- Création skate parc pour enfants
- Coin livres Pépinière
- Marché plein air produits bio ou en circuits courts
- Points d'eau potable dans la ville
- Nouvel aménagement de la place Carnot
- Installation de nouveaux bancs en ville
- Création d'une scène culturelle mobile
- Stationnement et service de location trottinettes
- Création de mini forêts urbaines
- Plantation d'arbres et de fruitiers
- Accompagnement végétalisation de façade
- Réaménagement aire de jeux Pépinière
- Réhabilitation parc de la Citadelle
- Végétalisation de la VEBE
- Végétalisation mise aux normes passerelle rue Isabey
- Réhabilitation parc de la Citadelle

VILLE DES PROXIMITÉS ET DE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

Cet axe regroupe les crédits afférents aux services à la population (état-civil, élections, cimetières), aux animations de la ville (fête nationale), ainsi qu'à la sécurité, la propreté et la tranquilité publiqe (police nationale, brigade du cadre de vie), selon la répartition ci-dessous :

1. SÉCURITÉ, PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	7 160 978	7 266 504	6 827 503	94%	-5%
Fournitures et Services	963 410	745 938	729 067	98%	-24%
Personnel	6 197 568	6 520 566	6 098 437	94%	-2%
RECETTES	155 969	110 000	158 836	144%	2%
Remboursements de frais	155 969	110 000	158 836	144%	2%

Sont regroupés ici à la fois les crédits dédiés à la sécurité au moyen de la police municipale, ainsi qu'à la gestion du domaine public pour en garantir, la propreté, la salubrité, et la sécurité.

En ce qui concerne les dépenses liées à la Sécurité, elles sont en augmentation par rapport à 2021 230 K€ en raison de la convention avec la Métropole pour le CSU (Centre de Supervision Urbain) : les années 2019, 2020 et 2021 ayant été mandatées sur le même exercice 2021.

Les dépenses concernant le domaine public et la propreté apparaissent en baisse de 460 K€, en raison du transfert des dépenses d'illuminations de la St Nicolas (d'un montant de 470 635 euros en 2020) considérées jusqu'alors budgétairement comme de l'éclairage public, sur une autre politique publique : Ville Culturelle.

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	588 314	309 705	53%	251 145	95%

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement l'achat de véhicules pour la police municipale (135 000 euros) ainsi que les travaux relatifs à la création du poste de police avancé rue St Nicolas 106 588 euros.

2. LES SERVICES À LA POPULATION

Sont regroupés ici les crédits afférents au fonctionnement de l'état civil, l'organisation du recensement et des élections, la gestion administrative des cimetières, en lien avec l'hôtel de ville et les mairies de quartier.

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	3 029 215	3 484 666	2 928 803	84%	-3%
Fournitures et Services	171 121	223 445	210 027	94%	23%
Personnel	2 858 094	3 261 222	2 718 776	83%	-5%
RECETTES	507 179	647 510	590 416	91%	16%
Participations des usagers	329 946	448 000	383 758	86%	16%
Revenus immobiliers	25 541	11 000	10 166	92%	-60%
Remboursements de frais	620	-	980		58%
Subventions reçues	151 072	188 510	195 512	104%	29%

Les dépenses de fonctionnement du service (210 K€) se sont décomposés en :
- 38 K€ pour l'État-civil et les élections
- 127 K€ pour la gestion des cimetières
- 44 K€ pour les achats nécessaires aux mairies de quartiers

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	211 332	148 224	70%	61 094	99%
Subventions reçues	40 500	-	0%	26 100	64%

En investissement le montant dépensé concerne essentiellement :
- Des travaux d'aménagement des cimetères pour 76 K€
- L'achat de colombariums pour un montant de 29 K€

3. ANIMATIONS DANS LA VILLE

Ce volet regroupe les dépenses et recettes relatives à la foire de printemps et d'automne, la fête nationale ainsi que l'ensemble des animations qui ne relèvent pas spécifiquement de la politique culturelle ou des manifestations sportives.

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	497 033	417 568	338 032	81%	-32%
Fournitures et Services	398 213	334 301	267 564	80%	-33%
Subventions versées	78 500	71 000	58 200	82%	-26%
Personnel	20 321	12 267	12 267	100%	-40%
RECETTES	1 263	94 000	92 042	98%	7185%
Revenus immobiliers	1 263	44 000	42 042	96%	3228%
Subventions reçues		50 000	50 000	100%	

Aucune dépense n'a été engagée et aucune recette encaissée dans le cadre de la Foire Attractive de Printemps 2020 qui n'a pas pu se dérouler en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid 19. Les mesures gouvernementales annoncées le jeudi 25 novembre 2021 pour endiguer la vague de Covid-19 en France et impliquant pour les associations de commerçants et les exploitants des villages de Saint-Nicolas des dépenses supplémentaires risquant d'impacter leur activité, des subventions et des exonérations de la redevance d'occupation du domaine public ont été votées par délibération n° 40 du Conseil Municipal du 06 décembre 2021.

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	29 137	29 081	100%	-	100%

La somme de 29 K€ regroupe les dépenses de matériel liés aux manifestations.

VILLE RESPONSABLE

Cet axe regroupe essentiellement les crédits dévolus aux services supports des politiques publiques, qu'il s'agisse des services administratifs, pour une commande publique plus responsable par exemple, des services techniques, qui assurent en régie un multitude de prestations pour en maîtriser les coûts, ou de Ville numérique pour modernier l'administration.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	12 521 953	13 084 884	12 976 354	99%	4%
Fournitures et Services	2 810 948	3 508 201	3 402 438	97%	21%
Subventions versées	409 995	415 036	411 984	99%	0%
Personnel	9 301 010	9 161 647	9 161 932	100%	-1%
RECETTES	160 152	147 540	156 128	106%	-3%
Revenus immobiliers	20 246	28 400	27 121	95%	34%
Remboursements de frais	139 906	119 140	129 007	108%	-8%

Les crédits de l'administration générale concourent à la bonne gestion de l'ensemble des services administratifs, dits « services supports » tels que les Moyens Généraux, les Ressources Humaines, les Affaires juridiques et la Commande Publique, les Finances, etc...

Les charges à caractère général ont fortement évolué en 2021 (+ 21 %) compte tenu de la reprise d'activité suite à une année 2020 marquée par des confinements prolongés. Ce sont essentiellement les prestations de service qui sont concernées (+ 29 %) telles que : la location et maintenance des photocopieurs, le transport des agents, la formation des agents, l'organisation d'événements ou cérémonies institutionnelles empêchées pendant la crise, etc....

En revanche, les achats de fournitures sont restés stables (200 K€) et les dépenses d'énergie ont pu diminuer (- 21 %).

Les subventions versées (412 K€) concernent l'amicale du personnel et le comité d'action sociale.

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	1 341 368	705 985	53%	585 656	96%
Subventions reçues	230 000	-	0%	215 000	93%

Les principaux investissements réalisés ou engagés concernent l'aménagement du restaurant inter administrations pour 300 K€ de dépenses et 215 K€ de subventions de l'État inscrites en restes à réaliser, ainsi que la cuisine centrale pour 172 K€.

Ont été également engagés ou réalisés 435 K€ d'investissements sur le bâtiment de l'hôtel de ville.

2. PATRIMOINE & LOGISTIQUE

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	7 832 561	8 210 174	7 972 106	97%	2%
Fournitures et Services	2 416 935	2 458 075	2 371 702	96%	-2%
Personnel	5 415 625	5 752 099	5 600 404	97%	3%
RECETTES	1 527 677	1 410 861	1 561 668	111%	2%
Participations des usagers		-	659		
Revenus immobiliers	1 506 000	1 379 350	1 550 970	112%	3%
Remboursements de frais	21 677	-	333		-98%
Subventions reçues		31 511	9 706	31%	

Les achats de fournitures et services concernent le fonctionnement des ateliers municipaux pour 500 K€, l'entretien du patrimoine immobilier pour 1 080 K€ et la gestion de la flotte automobile pour 790 K€.

Ces dépenses ont été relativement stables en 2021, la baisse de 2 % s'expliquant notamment par une réduction des remboursements opérés auprès de la métropole pour les achats de carburants (- 125 K€).

Les recettes, composées essentiellement des revenus immobiliers, ont augmenté de près de 50 K€ suite à la remise en location de la salle Gentilly à l'issue des travaux de rénovations réalisés.

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	928 063	373 109	40%	423 007	86%
Subventions reçues	1 927 692	420 937	22%	1 588 640	104%

Les principaux investissements concernent :
- L'achat de véhicules, pour 335 K€ et bénéficiant de 60 K€ de subventions en 2021
- L'entretien de divers bâtiments communaux, pour un total de 125 K€

Par ailleurs, et bien que l'opération soit achevée en matière de dépenses, le compte administratif 2021 constate un certains nombres de subventions en recettes pour la rénovation de la salle gentilly (280 K€ perçus et 1,5 M€ en restes à réaliser) au titre de l'ANRU, du FEDER, de la Région, etc...

3. VILLE NUMÉRIQUE

La majeure partie du budget numérique est consacrée au fonctionnement de la Direction mutualisée des systèmes d'information et de télécommunications de la métropole du Grand Nancy.

FONCTIONNEMENT	2020 Réalisé	2021 Crédits	2021 Réalisé	2021 % réalisé	Evolution 2020-2021
DEPENSES	1 591 583	1 751 786	1 788 913	102%	12%
Fournitures et Services	1 176 580	1 367 302	1 364 991	100%	16%
Personnel	415 002	384 484	423 921	110%	2%

Les achats de biens et services ont augmenté de 187 K€ en 2021 essentiellement en raison de la contribution de la ville au fonctionnement du service informatique commun de la Métropole, dont le coût et la quote-part de la ville augmente au gré de la numérisation des services et du développement du travail à distance en situation excep.

INVESTISSEMENT 2021	Crédits	Réalisé	% réalisé	Reste A Réaliser	% engagé
Dépenses d'équipement	691 430	445 256	64%	184 102	91%

Les crédits d'investissement ont été engagés à 91 %. Les 445 K€ dépensés concernent essentiellement l'acquisition ou le renouvellement des matériels informatiques, caractérisé par le recours accru aux ordinateurs portables permettant le travail à distance depuis la crise sanitaire. Des moyens supplémentaires ont été engagés dès 2021 (+ 60 % de crédits d'investissement) pour accélérer la modernisation des outils de l'administration.

Nancy,